



HAL
open science

Constitution d'un guide d'acquisition pour le fonds jeunesse

Florence Delcuze

► **To cite this version:**

Florence Delcuze. Constitution d'un guide d'acquisition pour le fonds jeunesse. Sciences de l'information et de la communication. 2001. dumas-01557321

HAL Id: dumas-01557321

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01557321>

Submitted on 9 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Florence DELCUZE

MAITRISE EN
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage

Stage effectué du 5 juin au 31 juillet
A la Bibliothèque Départementale de la Somme (annexe de Saint-Riquier)

**CONSTITUTION D'UN GUIDE D'ACQUISITION
POUR LE FONDS JEUNESSE**

Sous la direction de :
Monsieur Christian LOOCK, responsable universitaire
Monsieur Hervé ROBERTI, responsable professionnel

LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST

3 octobre 2001



Un grand merci à Bettina, Marie-Pierre et Pascale pour le temps passé, l'accueil, l'écoute.
Je remercie Monsieur Roberti de m'avoir accueillie au sein de la Bibliothèque Départementale de la
Somme.
Merci enfin à Monsieur Loock pour m'avoir suivie au long de ce stage, pour sa disponibilité et son
soutien.

Sommaire

METHODOLOGIE	5
INTRODUCTION	8
I. L'INSCRIPTION DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DANS LE DEPARTEMENT DE LA SOMME	10
1. Un département : la Somme	10
1.1. Géographie	
1.2. Economie	
1.3. Population	
2. Un acteur du développement local : la B.D.P. de la Somme	11
2.1. L'équipe	
2.2. Le réseau	
2.3. Rôle de la B.D.S.	
II. LES PRATIQUES D'ACQUISITION	15
1. Les enjeux du choix	15
1.1. L'environnement	
1.2. Représentations des jeunes lecteurs	
2. La B.D.S. et le réseau.....	18
2.1. Description du fonds	
2.2. Comment s'organisent les choix et la répartition par genre	
2.3. Le réseau	

3. Bilan.....	23
3.1. Aspects positifs du processus actuel d'acquisition	
3.2. Points faibles	
3.3. Entre élitisme et démocratisation	
III. L'ORGANISATION DUNE POLITIQUE D'ACQUISITION	26
1. Les acteurs.....	26
1.1. Pour qui ?	
1.2. Par qui ?	
1.3. Une collaboration bénévoles-professionnels	
2. La constitution d'un fonds : règles de base	30
2.1. Principes généraux	
2.2. A chaque support ou type de document ses critères	
3. Formaliser : le guide.....	39
3.1. Une nécessité	
3.2. Construction du guide	
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	47
SOMMAIRE DES ANNEXES	49

Méthodologie

Après plusieurs entretiens téléphoniques avec Monsieur Roberti, conservateur en chef de la Bibliothèque Départementale de la Somme, mon sujet de stage a pu être clairement défini. La constitution d'un guide d'acquisition pour le fonds jeunesse était l'un de ces projets depuis un bon moment, mais, éprouvant quelques difficultés à mobiliser des bibliothécaires qui s'investissent dans cette étude, il m'a confié cette mission.

J'ai, dans un premier temps, établi ma problématique et analysé les enjeux d'un tel guide : sa mise en place au sein d'une B.D.P., la méconnaissance du public enfant... Après une visite à la centrale d'Amiens, mon stage s'est déroulé à l'annexe de Saint-Riquier. L'exploitation des statistiques m'a fourni beaucoup de précisions sur la nature et le fonctionnement de la B.D.S.

Afin de se diriger sereinement vers l'aboutissement du projet, c'est-à-dire la rédaction de ce guide d'acquisition, l'élaboration d'un planning était nécessaire. J'ai tracé les différentes étapes en suivant le circuit des acquisitions.

1. Recherche de l'existant

J'ai regardé si une politique documentaire avait déjà été élaborée pour la B.D.S. ou au sein du réseau. Rien n'avait été établi. La constitution de ce guide d'acquisition ne s'est donc pas fondée sur des documents concrets énonçant les objectifs au niveau du développement des collections dans les dépôts ou bibliothèques. J'ai mis sur pied ce guide à partir d'entretiens qui m'ont permis de connaître les attentes vis-à-vis de la B.D.S. ; ces informations étaient capitales puisque les collections des bibliothèques départementales se constituent en complémentarité de celles des dépôts ou bibliothèques.

2. *Evaluer les collections existantes*

Analyser le fonds jeunesse : importance du fonds, proportion fiction / documentaires, part de chaque classe pour les documentaires.

3. *Analyse du public*

Réaliser un guide d'acquisition réclamait avant tout une bonne connaissance du public et de ses besoins d'où la mise en place d'un questionnaire¹ à destination des jeunes lecteurs. A travers ce questionnaire, je voulais répondre à trois interrogations primordiales :

- Qu'est-ce que les enfants, les jeunes, empruntent ?
- Quels usages font-ils de ces documents ?
- Comment choisissent-ils les livres ?

Le fait que les bénévoles n'aient pas de contacts directs avec le public pose cependant de nombreux problèmes. Un double filtre s'interpose entre l'offre éditoriale prolifique et une demande qui apparaît comme floue et supposée. Une telle opacité de la politique documentaire est à la fois cause et conséquence d'une distorsion entre l'offre et le besoin. Une collection se construit à la fois pour la demande et contre la demande.

La réalisation de ce questionnaire a réclamé beaucoup de reformulations et de prise en compte de son destinataire. J'ai donc réalisé des phrases courtes, claires et précises. J'ai choisi de questionner les jeunes lecteurs autour d'une table, assis, et non moi assise à la banque de prêt et le lecteur debout derrière. Après lui avoir exposé les raisons de cette enquête et sa durée, l'entretien pouvait débiter.

J'ai pensé au début laisser ces questionnaires sur les tables pour que les lecteurs les remplissent eux-mêmes, puis j'ai préféré le mener, d'une part car ils s'adressaient aussi aux petits et d'autre part le contact direct permet de prolonger des échanges souvent très enrichissants, notamment avec des enfants seuls non influencés par leurs parents (qui répondent parfois à leur place) et qui ont plus de temps. Malheureusement, les enfants ont déserté l'annexe de Saint-Riquier pendant ces deux mois, les plus calmes de l'année au niveau de la fréquentation des enfants avec le mois d'août (fin de l'année scolaire, départs en vacances...). Toutefois, il est important de rappeler qu'« une enquête sur des pratiques culturelles véhicule toujours une dose de normativité ; du moins suffit-il qu'elle soit ainsi perçue pour inciter la personne enquêtée à sauver la face en faisant bonne figure à

¹ En annexe n°1, cf. questionnaire en direction des jeunes usagers

l'enquêteur. ». Nous pouvons donc nous méfier de la sincérité de certaines réponses, ainsi, quand presque tous placent la lecture parmi leur loisirs, nous pouvons modérer leurs propos.

4. Analyser le processus d'acquisition

Chercher à répondre à ces questions de base : qui ?, comment ?, où ?, combien ?

Dans le cadre de la B.D.S., j'ai participé à deux offices (albums et documentaires), l'occasion d'observer les principes et critères d'acquisition des bibliothécaires, principes et critères que j'ai également découverts au cours de discussions.

Pour les pratiques d'acquisition de dépôts au sein du réseau, je n'ai malheureusement pas eu l'occasion d'interroger assez de bénévoles faute de temps et de moyens (interruption des tournées).

5. Réfléchir aux critères de sélection

6. Penser au suivi des collections

Acquérir, c'est aussi désherber, suivre les fonds par catégorie (rééquilibrages entre les genres), renouveler régulièrement les collections pour proposer aux enfants des livres toujours nouveaux.

7. Lister les outils

8. Etudier les processus d'acquisition au sein du réseau

Après tout ce travail de recherche et d'écriture, j'ai soumis le guide d'acquisition² au conservateur de la Bibliothèque Départementale de la Somme. Celui-ci s'est montré satisfait de mon travail qui répondait totalement à ses attentes .

Cependant, en m'éloignant de la demande de Monsieur Roberti et avec un peu plus de temps, j'aurais aimé creusé la situation des membres du réseau (élaboration d'un guide d'acquisition, d'un document de référence pour le développement des collections, ce qu'il convient d'acheter, ce qu'il faut emprunter à la B.D.S.³

² En annexe n°2, cf. guide d'acquisition

³ En annexe n°3, cf. Exemple de guide d'acquisition de la bibliothèque de Bernaville

Introduction

Les Bibliothèques Départementale de Prêt ont fêté leur cinquantenaire en 1995. Ces Bibliothèques Départementales ont un statut particulier : ce sont essentiellement des bibliothèques qui prêtent aux bibliothèques. Leurs missions, dictées d'abord par l'Etat à leur création en 1945, puis par les conseils généraux depuis la loi de décentralisation de 1986, ont toujours été celles de bibliothèques de lecture publiques. La circulaire de 1986 précise : « *Comme les collections de l'ensemble des bibliothèques publiques, celles des B.C.P. doivent répondre en nombre et en quantité aux besoins généraux et particuliers du public... Les collections des B.C.P. sont multimédia et comprennent des documentaires sur tous types de supports.* »⁴

Si les B.D.P., comme tout établissement de lecture public, s'affirment comme service de référence en matière de lecture, c'est parce que leur rôle premier est celui de la constitution des collections : acquisitions, développement, renouvellement.

Ce circuit des acquisitions est délicat dans une structure comme celle d'une bibliothèque départementale pour diverses raisons : contacts quasi-nuls avec les lecteurs, profils différents des dépôts, ...

Face à la multiplication de l'offre, à la diversification de la demande, à l'émergence de nouveaux supports, ... les acquisitions deviennent un acte délicat et complexe.

La constitution des collections est l'enjeu central d'une offre documentaire pour un réel service du public.

⁴ BLANCHARD ? M. « Quelles missions pour les B.D.P. ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°5, 1997.

L'enjeu est de taille pour les B.D.P. : posséder un fonds de qualité, cohérent malgré l'éparpillement, la dispersion, dans les multiples modes d'intervention pour desservir les lecteurs partout où ils se trouvent.

Toutes ces remarques, ces difficultés rencontrées, ces zones de flou ont poussé la Bibliothèque Départementale de la Somme à établir, dans un premier temps pour le fonds jeunesse, un guide d'acquisition à l'usage des bibliothécaires. Dans une période de profonde mutation des bibliothèques, il devient nécessaire d'être clair sur ses missions et ses choix. En effet, la juxtaposition de choix individuels n'aboutit en aucun cas à une politique mûrie qui organise la cohérence des fonds pour une couverture documentaire plus large, une main tendue vers les non-usagers, une complémentarité des équipements.

Mon sujet de stage a donc été la constitution d'un guide d'acquisition pour le fonds jeunesse. Le fonds jeunesse est primordial en bibliothèque. En effet, les enfants qui fréquentent la bibliothèque aujourd'hui sont aussi ceux qui la fréquenteront demain. C'est pourquoi, il faut fidéliser le public par un fonds de qualité. La bibliothèque est souvent le lieu où les enfants découvrent la lecture plaisir. En effet, les livres ne font pas l'objet d'achats réguliers et ce sont les achats institutionnels, et parmi eux les bibliothèques, qui font vivre le secteur de l'édition pour enfants, c'est-à-dire la moitié du chiffre d'affaire de la littérature de jeunesse. La mission des bibliothèques publiques est d'autant plus importante en matière de diffusion, de promotion de la littérature de jeunesse : montrer la diversité, proposer des ouvrages de qualité, provoquer la curiosité.

Compte tenu de la multiplication des supports, des publics, des titres..., comment assurer une collection cohérente et de qualité pour la jeunesse au sein d'une structure particulière : la Bibliothèque Départementale de la Somme ?

L'analyse de l'environnement économique, sociologique et géographique de la bibliothèque et une présentation développée de la B.D.S. alimentent ma première partie.

La deuxième partie révèle les pratiques d'acquisition en cours au sein de la bibliothèque.

Nous verrons enfin dans une dernière partie les pistes dégagées vers une meilleure maîtrise des acquisitions et la nécessité de formaliser tous ces principes à travers un guide d'acquisition.

I. L'INSCRIPTION DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DANS LE DEPARTEMENT DE LA SOMME

1. Un département : la Somme

Avec L'Aisne et l'Oise, la Somme appartient à la région Picardie. Ce département est situé au Nord de la France, à mi-chemin de Paris, Londres et Bruxelles. La Somme a pour chef-lieu et préfecture, Amiens, également capitale régionale, et pour sous-préfectures, Abbeville, Montdidier et Péronne.

1.1. Géographie

La Somme traverse ce département, d'une surface de 627 712 ha, avant de se jeter dans la Manche. Avec 60 km de côtes, de la Belgique à la Normandie, la Somme est le seul département picard offrant une façade maritime. A l'ouest, de part et d'autre du fleuve, s'étendent les plateaux du Vimeu et du Ponthieu, ce dernier étant séparé du littoral par la zone dunaire du Marquenterre et des Bas-champs. A l'est d'Amiens s'étend ensuite le vaste plateau crayeux recouvert de limons fertiles du Santerre.

Le département compte 4 arrondissements, 46 cantons. L'émiettement des communes, visibles dans de nombreux départements, représente dans la Somme un problème important avec 783 communes. Pour y pallier, les recompositions spatiales et les regroupements se multiplient.

1.2. Economie

La Somme est un département largement agricole (8 000 exploitations agricoles représentent l'équivalent de 15 000 emplois à temps complet) : grandes cultures dans le Santerre (très grandes exploitations), systèmes de culture diversifiées dans le Ponthieu, élevage et cultures fourragères, céréales et oléagineux dans le Marquenterre et le Vimeu. L'économie est également fortement représentée par l'industrie. L'agroalimentaire est l'activité la plus présente.

La Somme est avec l'Aisne le département le moins dynamique de la région : assez faible taux d'urbanisation, nombreuses industries traditionnelles, retard de qualification de la main d'œuvre, faible niveau d'étude.

1.3. Population

Le département abrite une population de 559 429 habitants sur 6 176 km² (90, 5 hab/km²).

Longtemps, les populations de la région ont été plus rurales, plus fécondes, plus conservatrices, plus paysannes que d'autres. Bien qu'il y ait depuis les années 60 alignement du mode de vie sur les moyennes nationales, la région reste plus rurale que d'autres avec en 2000, selon les chiffres de l'INSEE, 40 % de la population rurale contre 25 % dans la moyenne nationale. Le faible taux d'urbanisation confirme donc le fait que le milieu rural, dans le département de la Somme, est encore solide.

La B.D.P., au cœur du réseau de lecture publique est un acteur de premier plan dans la redéfinition de la politique culturelle.

2. Un acteur du développement local : la B.D.P. de la Somme ⁵

Créées progressivement à partir de 1945, les BDP, aujourd'hui sous l'autorité des Conseils généraux, ont pour mission de desservir les communes de moins de 10 000 habitants. Créée en 1967, la Bibliothèque Départementale de la Somme a fort à faire dans ce département très émietté, parcellisé qui ne compte que 3 communes, sur 783, de plus de 10 000 habitants : Amiens (131 872 h), Abbeville (23 787 h) et Albert (10 010 h). La BDS se trouve donc confrontée à une grande complexité de son champs d'intervention. Elle assure une couverture documentaire importante avec plus de 600 communes desservies (plus de 75 % des communes de moins de 10 000 habitants) par la centrale d'Amiens et l'annexe de Saint-Riquier. ⁶

2.1. l'équipe

L'organigramme de la B.D.S. est le suivant :

- Direction : Hervé Roberti, conservateur en chef
- 2 bibliothécaires, adjointes à la direction (l'une chargée du secteur livres adultes, l'autre du secteur multimédia)

⁵ En annexe n°4, cf. plaquette de présentation de la B.D.S.

⁶ En annexe n°5, cf. la carte du département de la Somme

- 3 assistants qualifiés de conservation (secteur livres de jeunesse/secteur livres grands caractères/secteur multimédia Saint-Riquier)
- 3 assistants de conservation (secteur livres adulte et multimédia/secteur livres de jeunesse Saint-Riquier)
- 3 secrétaires
- 4 personnes chargées du catalogage, de la documentation et de la saisie informatique
- 1 personne chargée de l'enregistrement des nouveaux documents et la préparation de l'équipement
- 2 médiatrices du livre
- 5 agents du patrimoine (chauffeurs-magasiniers)
- 1 personne pour l'entretien des locaux

2.2. Le réseau

La B.D.S. achète des collections à destination des publics qu'elle a mission de desservir.

Le réseau, dont la B.D.P est à la tête, présente l'architecture suivante :

- **1 bibliothèque annexe** à Saint-Riquier : sa présence permet une délocalisation des services du département
- **21 bibliothèques municipales** bénéficient d'un local réservé à l'usage de la bibliothèque, d'un agent qualifié rémunéré sur un emploi spécifique, d'un budget d'acquisition. La B.D.S. va venir compléter ces collections.
- **38 bibliothèques relais** disposent d'un local réservé à l'usage de la bibliothèque, d'une gestion assurée par des bénévoles formés, d'un crédit municipal ou d'une subvention associative pour l'achat des livres. Ces bibliothèques pourront donc compléter leur fonds grâce aux passages du bibliobus.
- **124 antennes.** Dans ce cas, la B.D.S. se substitue aux communes du réseau.
- **18 BCD ouvertes à tout public**
- **615 dépôts scolaires**
- **419 écoles desservies** (326 par Amiens et 936 par Saint-Riquier)
- **52 dépôts spécifiques** (IMP, crèches, associations, centres de loisirs...)

La B.D.S réalise encore du prêt direct : 6 communes reçoivent à la fois le bibliobus et le musibus, 16 communes reçoivent le bibliobus en prêt direct et 10 communes accueillent le musibus

uniquement. Nous pouvons cependant signaler que le prêt direct est en nette régression depuis une vingtaine d'années et qu'il est amené à disparaître.

L'ensemble du réseau est réparti en secteurs géographiques dont la desserte est assurée par la centrale et l'annexe.

2.3. Rôle de la B.D.S.

■ Missions

Les Bibliothèques départementales ont pour mission de constituer un réseau de bibliothèques publiques dans les communes de moins de 10 000 habitants. La Bibliothèque départementale de la Somme, à l'instar de ses consœurs, inscrit donc son action dans le développement de la lecture en milieu rural en aidant et en incitant à la création de véritables bibliothèques municipales. Conformément à la Charte des bibliothèques adoptée par le CSB le 7 novembre 1991, la B.D.P. assure une égalité d'accès à tous en desservant tout le territoire.

Les services assurés par la BDS sont les suivants :

- le prêt de documents
- la formation des bénévoles
- l'aide individualisée (assistance technique, animation, conseil...)

Le Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique de 1994 résume bien le rôle fondamental et les missions des bibliothèques : « La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local est un instrument essentiel de l'éducation permanente ».

Les documents sont présents dans les bibliothèques pour permettre aux usagers

- de s'informer (mettre à sa disposition des informations récentes et pertinentes)
- de se former (lui proposer une documentation lui permettant de mettre à jour ses acquis scolaires, universitaires ou professionnels)
- de se cultiver (présenter au lecteur une documentation de niveau varié dans les grands domaines de la connaissance)
- de se divertir (mettre à sa disposition des documents destinés aux loisirs)
- de s'ouvrir (aux autres, au monde, aux nouvelles technologies, à toutes les tendances artistiques)

■ Rappel des grands principes sur les collections

« Les collections et les services ne doivent être soumis ni à une forme quelconque de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à des pressions commerciales. »

Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique (1994)

« Les collections des bibliothèques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales.

« Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois.

« Elles doivent être régulièrement renouvelées et actualisées.

« D'une manière générale, chaque bibliothèque doit élaborer et publier la politique de développement de ses collections et de ses services en concertation avec des bibliothèques proches ou apparentées. »

Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991 (article 7)

■ En direction des enfants

Si ce public a longtemps été délaissé, des statistiques montrent qu'il représente plus du tiers des inscrits dans les bibliothèques. Promues par L'Heure Joyeuse (pionnière de la littérature enfantine, 1924) et La Joie par les livres (prototype de la lecture publique enfantine, 1965), les sections jeunesse ne cessent de se développer avec une réelle dynamique. En 1993, Anne Marinet écrivait : « le secteur rural, malgré les efforts des bibliothèques départementales, fait encore figure de parent pauvre, face à la lecture, en raison de l'émiettement des petites communes. Néanmoins se dessine à grands traits, au cours de ces dix dernières années un paysage avec des bibliothèques publiques dotées de sections pour enfants bien vivantes. ». Huit ans après, l'évolution est surprenante : au sein du réseau de la B.D.S., tous les dépôts et bibliothèques possèdent une section enfantine. La lecture représente un enjeu social et culturel. C'est pourquoi, les bibliothèques ont un rôle primordial à jouer.

Les missions de la bibliothèque en direction des enfants sont majeures :

- créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge
- stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes
- ...

II. LES PRATIQUES D'ACQUISITION

1. Les enjeux du choix

1.1 L'environnement

L'environnement doit être pris en compte dans la politique d'acquisition, on ne choisira pas tout à fait les mêmes livres pour un milieu rural que pour un espace urbain. S'il y a une harmonisation certaine entre le rural et l'urbain, dans le département de la Somme, des différences persistent : pratiques liées à la vie collective, curiosités nouvelles, accessibilité aux services culturels ou de loisirs... Toutefois, ces écarts s'atténuent chez les jeunes qui ressemblent en de nombreux points aux citadins.

Les écarts au niveau des localisations dans l'espace territoriale ne seront pas négligés au moment des choix. Les enfants de Ham (5 532 habitants), chef-lieu de canton, ne vont pas lire la même chose, et pas de la même façon que les jeunes de Boismont (551 habitants) à quelques kilomètres d'Abbeville ou de Andainville (211 habitants), isolé en pleine campagne.

Dans ce département, la culture du livre est récente, les parents qui n'ont jamais beaucoup lu ne vont pas transmettre à leurs enfants ce besoin, ce réflexe. Ils se reposent pour cela sur les professionnels. Et pour que ces derniers comprennent leur public... leurs publics, il faut du temps et de l'observation.

Geneviève Patte⁷ affirme que l'observation du comportement, des réactions personnelles des jeunes lecteurs est une mine d'informations. La banque de prêt du fonds jeunesse était mon poste d'observation. Être à cet endroit, en concertation avec les bibliothécaires, m'a semblé le meilleur moyen de découvrir les lectures des jeunes, leurs goûts, d'établir un contact avec eux ... J'étais seule dans la salle jeunesse. Le secteur jeunesse se situe à Saint-Riquier à l'étage. Les jeunes traversent donc d'abord le secteur adulte puis le hall des périodiques avant de monter l'imposant escalier classé, qui ne les intimide pas du tout et qu'ils adorent, pour finalement entrer par une double porte, systématiquement ouverte, dans la salle jeunesse. La banque de prêt se situant à

l'opposé de l'entrée, je pouvais noter, discrètement, les progressions des jeunes, épier leurs parcours, les livres devant lesquels ils passent sans s'arrêter, ceux qu'ils prennent en mains, ceux qu'ils feuilletent, rapidement, longuement.

A travers ces observations, deux types d'usagers m'ont été révélés par leur comportement, leur évolution à travers le fonds :

- les « initiés » pour qui le livre est un objet familier. Ce public n'a pas besoin d'incitation particulière pour aller au devant de l'offre. Plus la bibliothèque aura de documents et plus il sera content. Je me suis aperçue que le pas de ce lecteur était assuré, il ne craint pas de se perdre. Soit il sait ce qu'il veut et va directement vers l'étagère, soit il « butine », ne sait pas ce qu'il cherche mais évolue très à l'aise au sein de la masse documentaire car il possède des repères. Cet usager ne va pas hésiter à prendre des livres dans les rayonnages, les feuilleter et peut-être les remettre. Il va regarder dans un livre la 4^{ème} de couverture, l'organisation des pages, peut-être le sommaire pour les documentaires. Il occupe les lieux, ne va pas hésiter à prendre le livre et à s'asseoir.

- les « profanes » sont les faibles usagers, ceux pour qui le livre n'a jamais fait partie de leur monde (excepté les livres scolaires). J'ai remarqué que ceux-là s'avançaient dans la salle d'une démarche gauche, le pas hésitant. Ils se sentent perdus car n'ont pas de clé dans ce flot de documents. Pour eux, l'effet de masse est dissuasif, ils se découragent rapidement. Cet usager n'osera pas explorer l'espace et repartira avec un gros livre, épais (sa représentation du livre), qu'il n'ouvrira même pas. Il m'est arrivé de voir des enfants sortir un livre des rayonnages, puis vouloir le remettre (car le livre ne lui plaisait pas) et finalement préférant le prendre le prendre, ne sachant plus où le ranger. Cela ne doit pas se produire et les responsables des bibliothèques doivent tout mettre en œuvre pour que le jeune puisse s'approprier le lieu, être à l'aise, lui donner des repères, ne pas le noyer sous une masse trop importante de documents (structuration de l'espace, médiation humaine, frontaux de découverte avec des documents variés et de niveaux différents...). Cet usager doit trouver sa place. C'est pourquoi la quasi-inexistence de produits considérés comme illégitimes (livres dont vous êtes le héros, mangas...) induit la privation au détriment de ces enfants de repères, de familiarité, télévisuelle, publicitaire, et montre un univers étranger et opaque.

J'ai d'ailleurs été assez surprise de voir peu de parents venir choisir des livres pour leurs enfants, ce

⁷ Patte, Geneviève. *Laissez-les lire : les enfants et les bibliothèques*. Paris : les éditions ouvrières, 1978.

sont les enfants qui choisissent leurs documents, qu'ils soient seuls ou accompagnés de leurs parents. Les réponses à la question 9 du questionnaire révèlent d'ailleurs que 95 % des jeunes interrogés sélectionnent eux-mêmes leurs livres, sauf quand ils ne peuvent vraiment pas venir.

1.2. Représentation des jeunes lecteurs

Dans le département, la tendance est souvent grande pour les bénévoles de ne s'occuper que des adultes. Ce fait semble être une particularité de la Somme. En effet, j'ai souvent observé dans les dépôts que les bénévoles connaissent les goûts de leurs lecteurs adultes mais pas ceux des jeunes lecteurs, j'ai souvent noté que les bénévoles prenaient plaisir à conseiller les adultes, à aller au-devant d'eux pour les guider dans leurs choix alors qu'ils laissent les enfants aller et choisir seuls leurs livres, j'ai souvent entendu les bénévoles demander aux lecteurs qui rendaient des livres si ces lectures leur avaient plu, ce qu'ils en avaient pensé, jamais aux jeunes lecteurs. On se protège souvent en affirmant qu'il faut leur laisser la liberté de choisir ce qu'ils veulent lire, de ne rien leur imposer. Mais on a tort. Pour l'enfant, la bibliothèque est un lieu qui joue un rôle capital. Selon Jean Hébrard, les bibliothèques sont « les réserves naturelles des connaissances nécessaires à toute lecture mais aussi à toute écriture. Savoir se documenter, savoir trouver le livre que l'on souhaite lire sont des compétences qui s'acquièrent au coin lecture, dans la BCD, au CDI, à la bibliothèque de quartier, à la médiathèque ou encore sur les étagères du bibliobus. »⁸. Il affirme que les jeunes recherchent le contact, le partage autour des livres. Les résultats du questionnaire ont montré que dix enfants sur dix-sept acceptaient d'être conseillé (le plus souvent par les pairs, le conseil est mieux reçu), mais je peux affirmer que pour une partie des sept autres, le conseil serait bien accueilli s'il est bien amené. « La culture écrite, dans nos sociétés n'a de sens que par les échanges qu'elle permet, par les sociabilités qu'elle suscite. ». Dans notre société où l'enfant est poussé à l'isolement par le biais de la télévision, des jeux vidéo, de l'ordinateur, les jeunes recherchent consciemment ou non le dialogue. Il est temps que les dépositaires et bibliothécaires prennent le temps de proposer, discuter, raconter, montrer... (au retour d'un document, demander : ça t'a plu?...). J'ai noué au cours de ces deux mois des liens forts avec les enfants : avec les plus petits, j'essayais de leur montrer comment regarder un livre, apprendre à regarder les illustrations de divers tendances esthétiques, leur raconter des histoires avec le ton... ; avec les plus grands, je partageais des avis sur les livres, sentiments à la lecture de romans, je me permettais de leur conseiller des livres sur la base d'un climat de confiance, je leur montrais comment exploiter au mieux Internet... Tout en leur laissant beaucoup de liberté, je me suis rendu compte de l'importance d'être un médiateur et les sourires « complices » m'ont montré que j'étais sur la bonne voie.

L'enfant va souvent aimer la bibliothèque car ses goûts sont pris en compte, il est reconnu comme un individu à part entière. Il faut donc être à l'écoute de l'enfant et porter sur chacun un regard toujours renouvelé car l'enfant d'hier n'est pas celui d'aujourd'hui, qui ne ressemble en rien à celui de demain.

De plus, les jeunes sont tous différents. Une représentation multiple et complexe des jeunes et non unique et simpliste s'est dessinée au cours de mes deux mois de stage. Le fonds présentera donc une grande variété.

2. La B.D.S. et le réseau

2.1. Description du fonds

En 2001, le fonds de la Bibliothèque Départementale de la Somme s'élève à 485 088 documents dont 238 524 pour le fonds jeunesse, soit 49,2 %. Tant au niveau du fonds que pour les acquisitions d'une année, la part des livres jeunesse et la part des livres adultes sont équilibrées.

En 2000, le budget prévisionnel d'acquisition pour le fonds jeunesse se répartissait de la manière suivante : 110000 F pour les romans, 120000 F pour les documentaires, 150000 F pour les albums, 70000 F pour les bandes dessinées enfants et adultes soit plus de 400000 F. pour un achat de 11720 documents. Les abonnements aux périodiques pour la jeunesse font l'objet d'un financement à part.

La répartition entre les livres (98 %), les livres gros caractères (0,1 %), les périodiques (1 %), les cassettes (0,5 %) et les CD (0,1 %) montre une forte disparité. Le fonds cédéroms est très faible car il n'a pas encore pour vocation le prêt individuel mais la consultation. Cependant, sur 97 B.D.P., plus de la moitié ont plus de 100 cédéroms et plus du tiers en possèdent plus de 200, alors que la B.D.S. n'en a que 27 informatisés.

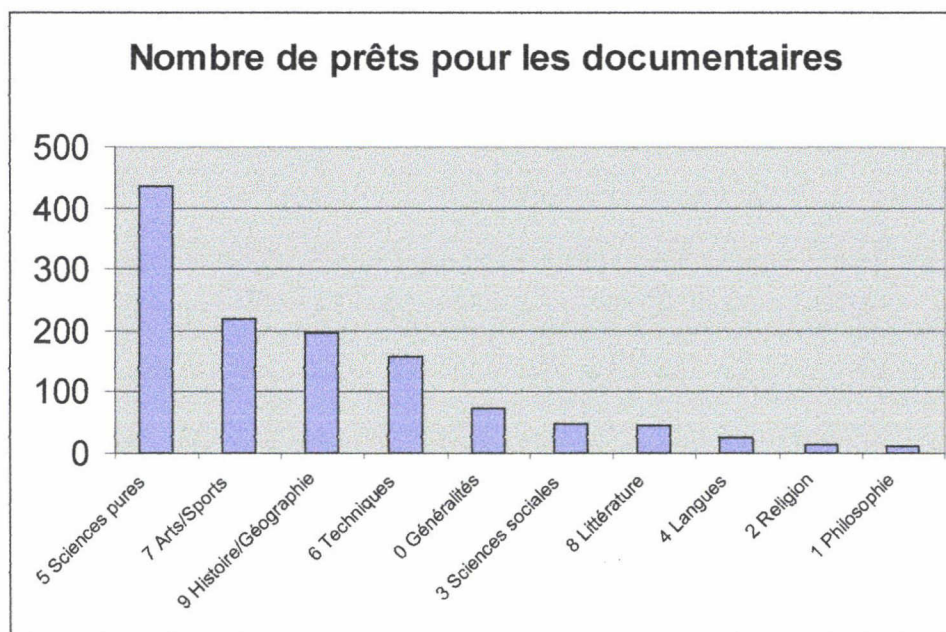
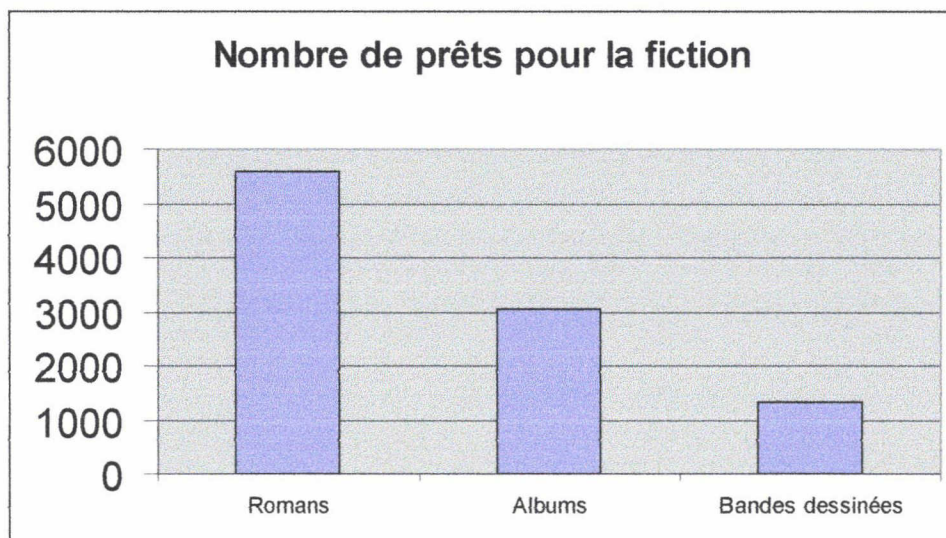
Chaque membre de l'équipe des bibliothécaires est responsable d'un domaine d'acquisition (livres adultes, livres jeunesse, CD). Pour le fonds jeunesse, les choix sont effectués par Catherine Ribet et Bettina Datour.

La B.D.S. réalise des sélections de livres thématiques regroupant tous types de supports. Ces sélections et valises thématiques servent de supports à des animations mises en place par les bénévoles et conditionnent une part des choix et des acquisitions de la B.D.S.

⁸ HEBRARD, Jean. « Avant-Propos », *Argos Hors série*, 1997, pp. 1-5.

Selon les statistiques de prêts concernant le fonds enfants, la Bibliothèque Départementale de la Somme a prêté entre septembre 2000 et septembre 2001, 11 187 documents.

Un des paramètres au niveau du prêt est le sexe. Les filles n'empruntent pas la même chose que les



garçons : les choix des filles se porteront sur les romans alors que les garçons vont plébisciter les magazines et les bandes dessinées.

Si la pertinence de la collection est souvent mesurée à la mesure de son usage, en Bibliothèque Départementale, les chiffres sont difficilement fiables. En effet, on peut obtenir grâce aux statistiques les prêts effectués par la B.D.S., mais ces enregistrements concernent les prêts aux dépôts alors que ce sont les chiffres recensant les prêts au lecteur final qui nous intéressent. Or, certains dépôts ne sont pas informatisés et d'autres, malgré l'informatisation, pratiquent encore le

prêt par fiches... Le taux de rotation, le nombre de prêts vers les lecteurs finaux..., les chiffres dont on dispose sont donc faussés.

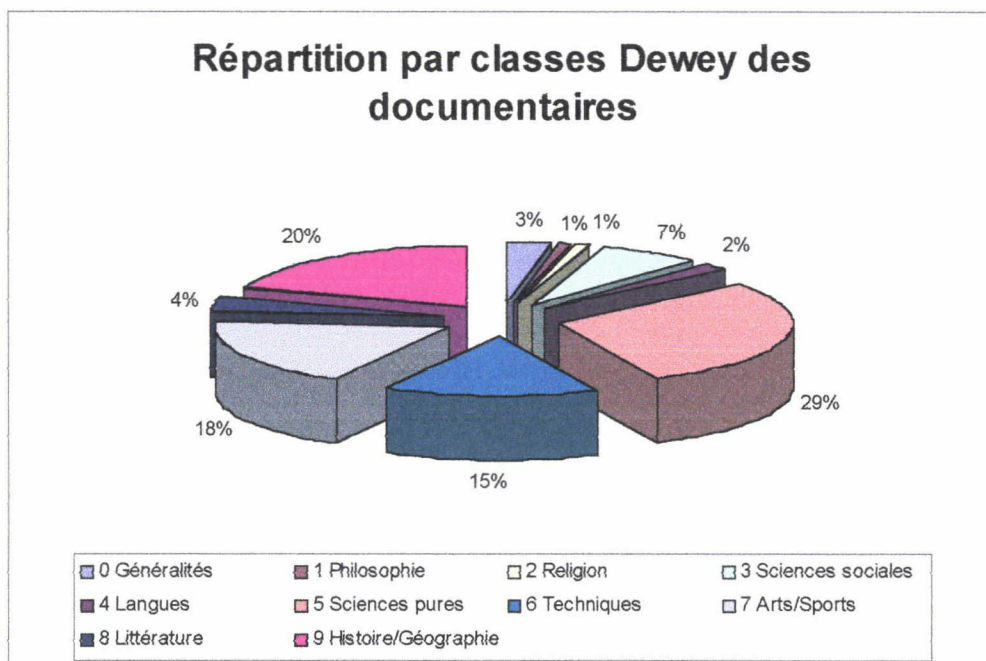
2.2. Comment s'organisent les choix et la répartition par genre ?

Les bibliothécaires travaillent beaucoup avec des offices envoyés par les fournisseurs. Ces fournisseurs sont choisis dans le cadre de marché public après appel d'offres. Il faut toutefois préciser que Monsieur Roberti a voulu privilégier le marché local dans le choix des fournisseurs. Pour l'achat des romans, la BDS collabore avec la librairie « Pages d'encre » à Amiens. Cette librairie fait partie de l'ALSJ (Association des Libraires spécialisés pour la Jeunesse), qui édite la revue Citrouille (sélections critiques de livres). Pour les bandes dessinées, la BDS traite avec la librairie spécialisée « Cobra » à Amiens. En ce qui concerne les documentaires, l'office est envoyé par SFL (Société française du livre). Enfin, pour les albums, la BDS a affaire au Livre français.

A la réception des offices, les 2 bibliothécaires s'arrangent, dans la mesure du possible, pour se rencontrer et effectuer ensemble les choix. Le carton vidé, les ouvrages rejetés sont renvoyés au fournisseur, alors que les documents sélectionnés sont mis de côté en attente du réassort. Toutefois, si la qualité reste le maître mot de ces sélections, la partie la plus importante des acquisitions reste le fait de la bibliothécaire, les choix sont soumis à son seul jugement.

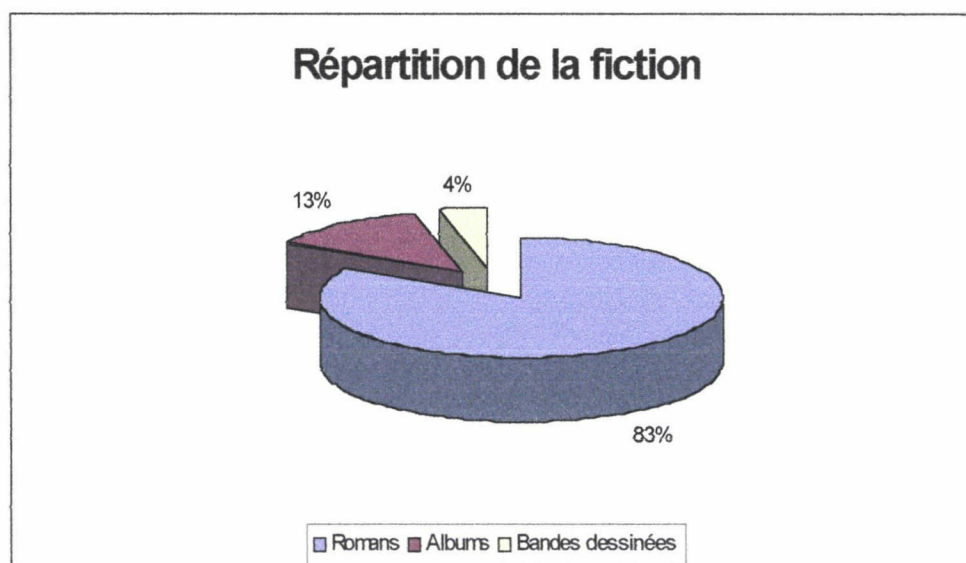
Au niveau de la répartition, nous pouvons remarquer que en jeunesse, comme en adulte d'ailleurs, la part de la fiction reste dominante par rapport aux documentaires : 79 % de fictions pour 21% de documentaires. Cette répartition pourrait être révisé afin de proposer aux jeunes plus de documentaires. En effet, nous pouvons voir que la lecture de ce type de documents correspond bien à la lecture zapping, rapide que les jeunes développent.

• Documentaires jeunesse :



Au dépouillement de l'enquête (que nous développerons plus loin), il apparaît que les thèmes privilégiés par les jeunes sont en effet, les animaux, les sciences, l'histoire et les loisirs. Les statistiques de prêt viennent d'ailleurs confirmer ces préférences, ainsi que leur présence massive dans le fonds (premières classes en termes de nombre de titres).

• Fiction jeunesse :



2.3. Le réseau

J'ai pu malheureusement remarquer que le fonds jeunesse ne fait pas l'objet de nombreuses demandes aussi bien de la part des enfants que des bénévoles, qui critiquent très peu les collections de livres pour enfants trouvées dans le bibliobus. Cela pourrait s'expliquer à mon avis, par le manque d'intérêt que les bénévoles portent souvent aux collections enfants mais également par le manque d'information. Hormis des demandes spécifiques, ils piochent parmi l'ensemble presque à l'aveuglette, car ils font confiance aux professionnels pour la qualité des livres sélectionnés. Les correspondants ont donc tendance à se contenter de ce qu'ils trouvent dans le bus sans chercher à compléter leurs collections, à créer un fonds cohérent.

« L'attractivité de la bibliothèque se mesure aussi à la richesse, la variété, l'actualité des livres et des autres médias proposés aux enfants. »⁹. Cependant, au sein du réseau, ces critères ne sont pas toujours pris en compte. A Bernaville, les bénévoles de la bibliothèque, qui compte près de 10 000 documents, ont un fonds enfants assez particulier. Leur fonds se compose de leurs propres collections rangées sur les rayonnages et des emprunts faits à la B.D.S. que l'on trouve dans des bacs pour éviter les mélanges. Dès que j'ai abordé ce fonds, les tranches réparées, les couvertures avachies, la présence de collections comme « La vie des saints » ou de vieux titres des bibliothèques roses et vertes ou de la collection rouge et or ... m'ont étonnée. S'apercevant de ma surprise, une des bénévoles m'a affirmé, persuadée du bien fondé de son approche : « *Ils ne datent pas d'hier mais nous ne voyons pas pourquoi nous ne garderions pas des livres de cette qualité* ». Nous pouvons néanmoins nous interroger sur la présence de ces livres qui, au vu des derniers prêts, sont boudés par les jeunes lecteurs qui leur préfèrent des livres récents, aux couvertures attrayantes, présentant des illustrations plus modernes et mettant en scène une action, ou plus ancrée dans le présent, ou beaucoup plus éloignée dans le temps. Des principes, ancrés chez les bénévoles (propres lectures ou lectures de leurs enfants, sacralisation du livre...), sont difficiles à ébranler.

Car si leur insertion dans le tissu social local est probante, si le rôle qu'ils jouent en tant que médiateur est fondamental, si leur présence reste indispensable pour jouer la carte d'une véritable lecture de proximité, le professionnalisme manque. Il est donc indispensable d'encourager la formation des acquéreurs mais également des responsables des dépôts dont le choix en documents est souvent limité et va dans le sens de la facilité (best-sellers, collections de documentaires considérées comme bonnes, ouvrages que l'on retrouve dans les supermarchés (Walt-disney), références à leur propres lectures d'enfants...). Ces formations sont aussi le moyen de mieux faire connaître l'édition pour la jeunesse longtemps boudée ou négligée par les bénévoles qui n'avaient

⁹ MARINET ? Anne. «Les bibliothèques pour enfants aujourd'hui ». In PARMEGIANI, Claude-Anne. *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1993, p.111.

tendance à ne s'intéresser qu'au public adulte. (Vous avez raison, mais je suppose que ces formations existent. Sont-elles fréquentées ?)

Au sein du réseau, aucun dépôt ne semble avoir élaboré de politique d'acquisition, de plan de développement des collections, c'est pourquoi, je me suis fondée sur des entretiens avec quelques dépositaires et sur les missions des bibliothèques départementales. Ces conversations ont été des plus intéressantes, ils m'ont permis de cerner les attentes des dépôts en fonction de leur profil, leur manière d'appréhender le fonds jeunesse, de percevoir leur jeune public.

Les attentes au niveau des collections vis-à-vis de la B.D.S sont donc en général les suivants :

- pour les bibliothèques disposant d'un budget
 - valises thématiques comportant un ensemble de documents tous supports en vue d'animations, ensembles documentaires
 - documents rarement achetés par le dépôt car chers ou fragiles : livres-cassettes, livres animés,...
 - documents pointus, spécialisés, ces livres dont on sait qu'ils ne sortiront qu'une fois
 - documents que les dépôts n'ont pas osé acheter. La B.D.S. sert de laboratoire où l'on peut tester les choix plus osés, les nouveaux romans, ...

- pour les dépôts fournis entièrement par le bibliobus
 - un fonds encyclopédique

3. Bilan

3.1. Aspects positifs du processus actuel d'acquisition

- Exhaustivité des fonds constitués : présence de petits éditeurs grâce à une couverture quasi complète des parutions éditoriales, diversité des titres
- Actualisation systématique des collections
- Encyclopédisme
- Qualité des acquisitions

3.2. Points faibles

- Manque d'évaluation : la définition des besoins passe par une meilleure connaissance des publics afin d'éviter un décalage entre l'offre et la demande.

- Choix isolés : aides à la sélection pas exploitées (partenaires, outils)

Manque de variété au niveau des outils bibliographiques utilisés

- Absence de suivi des collections
- Manque de coopération avec les dépositaires

3.3. Entre élitisme et démocratisation

« Il en faut pour tous les goûts ». Le bibliothécaire doit se placer entre élitisme et popularité. Les documents proposés ont pour but de donner envie : envie de lire, envie de continuer à lire, envie de lire autre chose, envie de mieux lire, envie de connaître, envie d'aller plus loin dans la connaissance... Ces objectifs ne seront pas atteints sans un fonds varié et raisonné.

Certains veulent tirer vers le haut en ne proposant que des ouvrages « légitimés », de haut niveau, négligeant les collections jugées médiocre.

Bettina Datour et Catherine Ribet se situent toutes deux entre des tendances élitistes et un souci de démocratisation. Sans être trop démagogues (elles se méfieront des collections à programmation commerciale, basées sur des recettes stéréotypées...), elles ne refuseront pas l'acquisition de collections comme Cœur Grenadine, Chair de Poule ou Présence du fantastique, de bandes dessinées comme Titeuf...

Les bibliothèques publiques se doivent à l'encyclopédisme, même si le second objectif est de susciter l'intérêt des lecteurs pour d'autres livres : sélection d'ouvrages autour d'un thème, d'un sujet d'actualité, laisser « traîner » des livres de « qualité » sur les tables... Par leurs conseils, les prescripteurs ont le pouvoir de modifier les pratiques de lecture. Une collection doit se constituer à la fois de livres issus d'une « culture légitime », qui demande un effort et d'ouvrages inscrits dans une culture dite « bas de gamme », facile d'accès à tous les niveaux, livres servant souvent de tremplins vers d'autres lectures plus exigeantes.

Deux adolescentes, lors de l'enquête ont regretté le précédent classement au niveau des romans (à Saint-Riquier) qui consistait à un regroupement de collections. En effet, le déplacement spatial de ces jeunes filles se réduisait ainsi à aller de la porte au point précis où leurs collections (Cœur Grenadine et Coups de cœur) étaient situées. Aujourd'hui, leur progression au sein du lieu est plus fluctuant permettant un « butinement » dans les rayonnages, l'une d'elle étant d'ailleurs ressortie avec d'autres collections. Le rejet de ces genres et collections est donc le choix de ne pas répondre à la demande du public. Néanmoins, j'ai observé que beaucoup de bibliothèques relais conserve ce classement par collection pour différentes raisons : des bénévoles m'ont confié avoir remarqué la préférences de certains lecteurs pour des collections précises, d'autres avouent que ce classement facilite le rangement et est même plus esthétique, d'autres encore affirment que certaines collections

s'adressant à une tranche d'âge restreinte, il est plus judicieux de les laisser ensemble. Toutefois, « le choix d'un classement par collection conduit à se passer d'un fil conducteur visuel très commode, faisant ponctuation dans la masse des collections inconnues. »¹⁰. Hugues Van Besien ajoute : « Ces exclusions sont aujourd'hui aussi arbitraires qu'archaïques ». Le carcan de censure doit être desserré, les bibliothécaires ne se basant que sur la loi du 16 juillet 1949, réglementant les publications destinées aux mineurs¹¹, afin d'éviter des rejets guidés par la subjectivité.

Ces bibliothécaires doivent veiller à ne pas se soumettre à des stéréotypes moraux et à des représentations limitées sur les goûts des jeunes lecteurs. Il apparaît donc souhaitable de développer de nombreuses relations extérieures ainsi qu'une veille et une curiosité permanentes (suivre l'actualité).

L'offre crée le lecteur. Les choix présentés sur les rayons du bibliobus ou dans la bibliothèque guident le comportement du lecteur. C'est pourquoi les choix ne doivent pas être le fruit du hasard mais le résultat d'une réflexion collective. Malgré les conséquences de ces choix, les acquisitions restent le fait des bibliothécaires et ne reposent bien souvent que sur la subjectivité de leurs analyses et suggestions. Les goûts esthétiques influencent les choix et à la B.D.S. comme ailleurs les préférences personnelles sous-tendent les choix : une bibliothécaire est séduite par la collection Médium, rebutée par les dessins abstraits, passionnée de bandes dessinées, une autre adore les nouveaux courants esthétiques, critique les productions Walt-Disney, s'engoue de la littérature étrangère... La nécessité d'explicitier les pratiques de prescription devient donc une priorité.

¹⁰ VAN BESIEN ? Hugues. « Le bibliothécaire, la collection et l'usager », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n°177, 1997, pp.54-57.

¹¹ Exclusion des publications de toute nature présentant « un danger pour la jeunesse en raison de leur caractère licencieux ou pornographique ou de la place faite au crime, à la discrimination ou à la haine raciale, à l'initiation, à l'usage, à la détention ou au trafic de stupéfiants », « sous un jour favorable le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté, la débauche ou tous crimes ou délits de nature à démoraliser la jeunesse »

III. L'ORGANISATION D'UNE POLITIQUE D'ACQUISITION

1. Les acteurs

Les acteurs sont de deux sortes : il y a d'abord ceux qui prêtent et ceux qui empruntent. Ceux qui prêtent sont les professionnels, au sein de la B.D.S. et dans ceux qui empruntent, on trouve encore deux catégories de personnes : les bénévoles (au niveau des dépôts) et « les lecteurs finaux ». Les relations entre ces différents acteurs sont délicates et complexes.

1.1. pour qui ?

Une étude du public est indispensable pour mieux cerner ses attentes. Le dépouillement d'une enquête menée auprès des jeunes lecteurs a permis de mettre en avant leurs profils, leurs centres d'intérêt, leurs pratiques de lecture, leurs attentes. Il faut bien entendu satisfaire ces besoins mais essayer également d'en créer. Le questionnaire a révélé que les jeunes, très intéressés par les bandes dessinées, ne pensaient pas à emprunter des documentaires relatifs à leur passion par exemple. D'autre part, les contes ne sortent pas beaucoup, ainsi que les romans pour adolescents. Certains moyens sont envisagés afin de faire découvrir la richesse du fonds aux jeunes lecteurs. Peuvent être mis en place des concours de lecture entre les dépôts, des expositions, une mise en valeur thématique du fonds avec rotation des sujets (tennis, chats, chevaliers, magie...) par un service documentaire personnalisé (sélections thématiques, dossiers techniques...), lecture à haute voix... Tout ceci nécessite un investissement important de la part des membres du réseau. Il semble important et même primordial de mettre en valeur le fonds, les dépositaires doivent avoir le souci de bien présenter les livres, veiller à l'harmonie de la salle, au mobilier, à la décoration...

Avant toute chose, le respect des droits des lecteurs est important et les bibliothécaires se doivent d'être sensibles et à l'écoute de ces droits revendiqués par Daniel Pennac.¹² Parmi les droits imprescriptibles du lecteur, celui qui vient en tête est le droit de ne pas lire. Le lecteur a également

le droit de sauter des pages, le droit de ne pas finir un livre, le droit de relire, le droit de lire n'importe quoi, n'importe où... Ces droits font taire les discours du type : « *Les enfants doivent lire* » ou « Quel malheur, mon enfant ne lit pas ! »... En réalité, il faut mettre les enfants en situation de lecture, leur proposer un choix documentaire vaste mais ils ont le droit de ne pas lire et de lire n'importe quoi. Ce public est un public exigeant et libre, affirmé mais ouvert. Ces droits réaffirment cette liberté chère à ces jeunes lecteurs. Tout en répondant à la demande, en offrant au public ce qu'il vient chercher, il y a la volonté de l'ouvrir vers autre chose.

1.2. par qui ?

Le directeur de la BDS, Monsieur Roberti, en tant que conservateur, est responsable des acquisitions. Il peut coordonner la politique ou la rectifier le cas échéant. Catherine Ribet et Bettina Datour, comme nous l'avons dit précédemment, acquièrent les ouvrages pour le secteur jeunesse. C'est pourquoi, en ce qui concerne la sélection, ce dialogue (2 personnes seulement) gagne à être enrichi par l'ouverture. Associer des partenaires à la réflexion, adopter une démarche partenariale, représente un atout majeur dans la constitution d'un fonds de qualité : importance de la concertation, brassage des idées, redynamisation. Car si certains pensent que multiplier les sources est une grave erreur qui entraîne l'éparpillement, d'autres affirment que l'objectivité découle de la multiplication des subjectivités.

- le public représente le premier partenaire de la bibliothèque car les livres acquis par la BDS lui sont destinés. Cependant, le lecteur, destinataire de toutes les stratégies de choix est aussi le grand absent des lieux où s'organisent les stratégies sensées satisfaire ses goûts et ses désirs. Geneviève Patte insiste sur la nécessité d'« associer les enfants aux choix. ».¹³ Beaucoup de revues bibliographiques sont élaborées par des adultes, les acquisitions sont effectuées par des adultes... Or, les goûts des jeunes lecteurs se trouvent être parfois très surprenants et différents de ceux des adultes. C'est pourquoi, il faut que les jeunes lecteurs participent aux acquisitions à travers des comités de lecture locaux (au sein de l'annexe de Saint-Riquier, dans les dépôts) ou organisés par la B.D.S. La BDS se doit également d'être à l'écoute des demandes des lecteurs à travers ces comités de lecture, des cahiers de suggestions d'achats à disposition, la mise en place de visites en librairie avec des groupes de jeunes à tour de rôle...
- la communication avec les correspondants du réseau est une chose primordiale car ce

¹² PENNAC, Daniel. *Comme un roman*. Paris : Gallimard, 1992.

¹³ PATTE, Geneviève. *Laissez-les lire !*. Paris : Les éditions ouvrières, 1978.

sont eux qui sont au contact du public

- les fournisseurs sont aussi des partenaires dans les opérations de sélection
- les professeurs d'école, les professeurs du secondaire. Le nombre d'écoles desservies par la B.D.S .reste très important malgré les créations de nombreuses BCD. Ce partenariat est fondamental pour lutter contre l'illettrisme, une mauvaise maîtrise de la langue... Pour le secondaire, les échanges sont indispensables pour que les ressources de la bibliothèque puissent répondre aux besoins en documentation des jeunes pour un travail fourni par le professeur. La bibliothèque doit pouvoir s'y préparer. (Il y a un débat au sein des BDP sur ce sujet).

La politique d'acquisition s'adapte aussi un peu à la demande liée au travail scolaire et aux programmes. L'histoire et la géographie ou l'art par exemple occupent une place prépondérante dans les recherches documentaires (exposés à réaliser...). Attention à ne pas laisser ces exigences et ces besoins étouffer la vocation du lieu : la lecture plaisir. La bibliothèque doit s'adapter à ces demandes tout en évitant de subir et toujours réaffirmer la spécificité du lieu.

- les collègues, le partage des expériences avec d'autres bibliothécaires est toujours quelque chose de très enrichissant

Multiplier les partenaires, les convoquer à tour de rôle pour étudier les offices, mettre en place des comités de sélection... Voilà ce qui constitue une diversité d'horizon fondamentale pour un fonds varié et de qualité. Seulement, des plages horaires devraient être aménagées pour ces moments de partage car les professionnels ne veulent souvent pas rajouter cela à leurs heures de travail. La création d'une liste de diffusion pour tous ces partenaires serait sans doute intéressante : échange de titres de livres intéressants, de livres étudiés en classe, pourquoi pas de commentaires d'enfants sur les livres...

1.3. Une collaboration bénévoles-professionnels

La spécificité majeure du travail en B.D.P. repose sur la structuration du binôme professionnels/bénévoles. L'harmonisation et l'équilibre des collections découlent de cette collaboration. Les bibliothécaires regrettent d'être privés du public, de ne pas avoir de contact direct avec « les usagers de base ». Les bénévoles constituent donc les maillons intermédiaires entre les professionnels de la B.D.S. et le public (d'où l'intérêt de leur présence lors des offices). Mais, les professionnels soupçonnent les équipes locales de ne pas bien percevoir les véritables demandes des lecteurs. Toutefois, la multiplication des formations organisées par les B.D.P. sensibilise parfaitement les bénévoles au monde des bibliothèques pour que ceux-ci ne soient plus les filtres

qui déforment la réalité : image faussé de leur public, prédominance de l'émotif, sacralisation du livre, valeurs différentes (rejet du désherbage...), représentation nostalgique des retraités, ... et une véritable cohabitation s'installe.

Le manque de professionnalisation peut être un handicap. Des formations autour de la littérature de jeunesse ont été proposées au cours de cette année :

- rencontre avec les illustrateurs Frédéric Clément et Letizia Galli
- sensibilisation à la lecture à haute voix
- la bande dessinée en section jeunesse
- littérature de jeunesse étrangère

Toutefois, l'intégration à ce planning, de formations en acquisition reste absente

- meilleure connaissance des disciplines, de la production, (découverte de la diversité des auteurs, des éditeurs et de leurs collections, des tendances esthétiques...), formations sur les genres (techniques d'analyse d'un documentaire, découverte de la B.D)
- imprégnation d'outils et de méthodes pour acquérir
- relations avec le jeune usager (créer un climat de confiance avec l'enfant, comment être à l'écoute de ses goûts, échanges après la lecture d'un livre...)
- mise en place de réunion de préparation à la desserte du bibliobus...

Une bonne connaissance du fonds est indispensable chez les bibliothécaires de la B.D.S. et les dépositaires afin que les premiers conseillent mieux les seconds qui guideront ainsi mieux les usagers. En effet l'importance accordée au choix des livres proposés, dans son exigence de qualité, et la revendication d'une entière responsabilité dans la politique d'acquisition, reposent sur une bonne connaissance de la littérature de jeunesse. Une attention particulière sera portée aux livres qui traitent de sujets «déliés» : homosexualité, pédophilie, drogue,... ; les bibliothécaires et les dépositaires veilleront peut-être à ne pas prêter ces livres en-dessous d'un certain âge ou à les sensibiliser aux thèmes.

D'autre part, une des missions des bibliothécaires est sans doute de faire évoluer chez les bénévoles une mentalité, souvent trop protectionniste. Leur comportement est celui de lecteurs et non de « professionnels ». Les formations vont les aider à équilibrer leurs emprunts, à « oser », à connaître (SF, BD...) à varier les titres et les types de documents.

En conclusion, deux conditions sont à réaliser pour mieux acquérir : un accroissement des compétences pour les bibliothécaires et les bénévoles et un solide partenariat entre les acquéreurs (professionnels et acquéreurs) afin de favoriser un développement harmonieux des collections.

2. La constitution d'un fonds : règles de base

2.1. Principes généraux

L'Unesco recommande une ouverture de bibliothèque avec un minimum de 3 000 documents et en prévision de renouvellement annuel de 10 %. Sur cette base, les B.D.P. se sont alignées en théorie sur une complémentarité de la moitié du fonds de base requis. Les normes de la D.L.L. recommandent une moyenne de 2 livres /hab. En raison d'impératifs financiers par exemple, des principes fondamentaux sont à respecter pour la constitution du fonds jeunesse. La B.D.S. doit définir ses propres exigences de constitution de collections :

▣ Variété et complémentarité des supports

La BDS doit pouvoir répondre aux demandes des usagers induites par des usages nouveaux. Le lecteur doit pouvoir trouver tous genres de documents : livres, presse, cassettes, CD audio, cédéroms. La diversification des documents permettra une familiarisation de l'enfant avec tous les genres, une cohérence et une qualité d'ensemble. En effet, certains sujets peuvent être abordés sous des angles différents selon le support d'où une richesse particulière du fonds.

La bibliothèque gagne à diversifier les canaux de la communication (les livres cassettes représentent souvent un intermédiaire entre l'album et le roman). Toutefois, la B.D.S. propose en majorité au sein du fonds jeunesse des livres. Hormis les livres cassette, la bibliothèque n'a pas de vidéos, possède très peu de cédéroms, qu'elle ne destine pas au prêt... Nous pouvons nous interroger sur ce choix. En effet, ce support répond bien aux missions des bibliothèques publiques en direction des enfants (développement de l'imagination, de la créativité ; développement des nouvelles technologies...). En consultation à la bibliothèque, l'enfant ne va sûrement pas avoir le temps d'explorer les différentes facettes du cédérom. Ce choix est sans doute lié aux représentations culturelles : le livre apparaît comme un objet culturel légitime alors que le cédérom semble encore considéré comme un support de distraction. Il faut espérer que progressivement les mentalités changent et que le regard porté sur le cédérom ne soient plus le même favorisant ainsi le prêt.

▣ Pluralité des niveaux de lecture

Pour cela, une grille pourra être déterminée en prenant en considération des niveaux de difficulté variables. Cette grille privilégiera les niveaux de lecture aux tranches d'âge.

Niveau 0 : éveil (de 0 à 3 ans) > créer et renforcer l'habitude de lecture dès le plus jeune âge par des documents accessibles aux tout-petits afin de prévenir le rejet de l'écrit et les

exclusions que cela entraîne inévitablement en favorisant le plaisir de lire, le développement de l'imaginaire chez des enfants qui risquent d'en être privés par un entourage qui en fut privé avant eux.

Niveau 1 : apprentissage (à partir de 3 ans)

Niveau 2 : lecteurs débutants (à partir de 6 ans)

Niveau 3 : bons lecteurs (à partir de 9 ans)

Niveau 4 : adolescents (à partir de 12 ans)

Le fonds doit comporter des livres très aisés à lire, des ouvrages populaires et des documents d'un niveau de lecture plus difficile, qui s'adresseront à un public d'enfants plus restreint, dont la lecture ne sera pas facile d'accès. Mais les bibliothécaires, entre élitisme et médiocrité, doivent redoubler de vigilance et éviter de sombrer dans ces écueils.

▣ **Pluralité des maisons d'édition, des collections, des points de vue : traduire la diversité de la production**

Couverture quasi-complète des parutions éditoriales (achats de petits éditeurs), titres achetés très divers. Car chaque maison d'édition a ses spécificités.

▣ **Encyclopédisme, pluridisciplinarité**

Il est important de trouver sur les rayonnages du bibliobus un peu de tout pour habituer les dépositaires à une démarche plus encyclopédique. De plus, les bibliothécaires doivent veiller à un maintien d'un certain équilibre entre les disciplines même si pour le fonds jeunesse, certains thèmes seront surreprésentés par rapport à d'autres en raison des centres d'intérêt moins large des enfants.

▣ **Prise en compte des goûts et besoins des enfants**

La formulation de demandes de la part des jeunes est quelque chose de rare. C'est pourquoi, il faut les prendre en compte et les faire aboutir dans la limite du possible. En effet, les demandes de certains lecteurs, accros à un auteur, à un genre, à une collection peu demandée peuvent entraîner des sur-représentations pour un usage parfois unique. Les demandes directes comportent donc certaines limites mais elles sont rarement effectives pour le fonds jeunesse. Les réponses aux questionnaires et les différents entretiens que j'ai eus avec les jeunes m'ont permis de voir que la présence d'un cahier de suggestions d'achats, de demandes sur lequel les jeunes peuvent inscrire leurs demandes est toujours appréciée surtout par les plus de 10 ans.

▣ Actualité des fonds

Le taux de renouvellement souhaitable des collections est de 7, 5 % en moyenne, certains segments du fonds réclamant un taux supérieur ou inférieur en raison de la durée de vie des livres.

Le désherbage ne doit en aucun cas être négligé. Le désherbage n'est pas le fruit du hasard mais une mise à jour réelle et permanente du fonds documentaire en quantité et en qualité. Le désherbage est un acte positif car si trop d'infos tue l'info, trop de livres tue le livre. L'enfant ne peut choisir correctement devant des livres serrés, des étagères denses... Eliminer équivaut à valoriser le fonds, à en révéler la richesse.

La méthode IOUPI présentée par Mesdames Gaudet et Lieber peut être adoptée avec quelques variantes en ce qui concerne le fonds jeunesse. IOUPI résume les cinq critères d'élimination d'un ouvrage

- I Incorrect
- O Ordinaire, superficiel, médiocre
- U Usé, détérioré, laid
- P Périmé
- I Inadéquat, ne correspond pas au fonds

Or, pour les collections jeunesse, l'acronyme aurait tendance à être bouleversé. En effet, nous aurions plutôt :

U Usé

En effet, l'état matériel est le premier critère d'élimination d'un document. L'âge des lecteurs entraîne une usure particulière des documents et certains ouvrages à fort taux de rotation comme les bandes dessinées ou les livres d'images cousus sont vite abîmés. Il est indispensable d'éliminer ces ouvrages altérés car « Le bon état d'une collection pour la jeunesse est indispensable pour donner envie de lire. », la fraîcheur des collections est nécessaire pour le fonds enfants).

I-P Incorrect et Périmé

« L'accumulation d'informations erronées ou obsolètes est en effet particulièrement dommageable en bibliothèque enfantine où les lecteurs ont encore moins que d'autres la possibilité de rectifier eux-mêmes. »¹⁴

¹⁴ RIVES, Caroline. « Les livres pour enfants dans les bibliothèques : Comment les choisir et où les mettre ? ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°3, 1995, pp.48-57.

L'actualité et la véracité des informations sont à surveiller régulièrement, surtout dans certains domaines où l'évolution est rapide : les sciences et techniques, la géographie, l'informatique...).

A Age des collections

Au premier regard, l'enfant, pour être attiré, devra voir des couleurs, des livres frais, nouveaux, utilisant des méthodes modernes et attractives (exemple de la collection Les yeux de la découverte chez Gallimard : utilisation de loupes, de calques pour une impression de relief...). Seront écartés des livres dont le dépôt légal est trop éloigné dans le temps.

E Exemplaires multiples (supprimer les doubles) et ouvrages redondants

La durée d'absence de prêt est également une donnée non-négligeable.

▫ Acquisitions et exclusions systématiques

Sont exclus des acquisitions les ouvrages trop spécialisés, trop difficiles d'accès ; des documentaires basés sur des recettes stéréotypées avec une programmation trop commerciale (ex : Walt Disney)... Il en va de même pour les collections « bibliothèque rose » et « bibliothèque verte » ou la série des Martine. Les bibliothécaires pensent que le rôle de la bibliothèque n'est pas d'offrir des livres que l'on peut trouver dans les supermarchés. Si le lecteur souhaite les lire, il pourra se les procurer partout et à un prix dérisoire. Ces choix sont ceux de la B.D.S. que je ne partage pas forcément. En effet, comme l'affirme Pierre Bruno, ces livres sont le fondement d'une culture populaire. De plus, la collection « Bibliothèque verte » cherche à se moderniser et mériterait peut-être que l'on s'y intéresse. Les acquisitions et exclusions systématiques demandent à être révisé chaque année : une collection peut s'essouffler et perdre son intérêt, une autre peut être moderniser et actualisée (changement de directeur de collection...).

A l'inverse, le fonds d'une bibliothèque doit présenter des ouvrages qui ne rencontreront pas forcément un public : chers, originaux, novateurs, dérangeants... Ces derniers abordent des sujets jugés tabous et/ou graves (drogue, pédophilie, suicide,...) et réclament un discours de prévention, un souhaitable intermédiaire entre le livre et l'enfant. Avant acquisition, ces ouvrages nécessitent une lecture approfondie de la part de l'acquéreur afin de voir le traitement du thème, la fin... Car ce n'est pas la gravité du sujet qui est gênante mais la façon dont il est abordé.

D'autre part, des ouvrages seront acquis presque systématiquement : auteurs de référence en qui on peut avoir confiance (Thierry Lenain, Marie-Aude Murail, Susie Morgenstern, Claude Ponti,

Grégoire Solotareff, Philippe Corentin...), maisons d'édition, collections (dont les premiers titres acquis ont rencontré du succès), certains thèmes, prix littéraires...

Ces exclusions systématiques sont en parfaite contradiction avec les droits que revendique Pennac : le droit de ne pas lire, le droit de lire n'importe quoi. Pourquoi ne pourrait-on pas avoir dans sa bibliothèque des livres des bibliothèques roses ou vertes ou des Martine ? Pierre Bruno, nous l'avons cité, défend ces ouvrages. Il se montre contre l'Ecole des loisirs en affirmant que les livres de cette maison d'édition qui se réfèrent au quotidien ne sont pas du tout porteur d'imaginaire. De plus, nous pouvons nous interroger sur l'avenir de ces livres alors que ceux que la B.D.S. refusent sont vendus depuis des dizaines d'années avec succès. J'ai moi-même encore toute la collection des Martine que j'ai dévoré étant petite, ces lectures ont été mes premiers pas dans la lecture.

2.2. A chaque support ou type de documents ses critères

Choisir un livre est une activité délicate, surtout quand il est destiné à un public en formation, qui éveille ses sens, élabore ses goûts,... Devant chaque livre, les interrogations sont multiples : intérêt de l'histoire, du message, originalité du thème, esthétique des illustrations, de la calligraphie, lisibilité, langage, papier, couverture...

La B.D.P. joue un rôle primordial pour les grandes orientations de choix.

Les documentaires :

Les documentaires sont difficiles à choisir car ils coûtent cher¹⁵, réclament une analyse de leur contenu et vieillissent vite.

Pour les thèmes qui plaisent beaucoup, les classes devront être alimentées en conséquence, diverses et renouvelées.¹⁵

Pertinence des informations, moyens d'accès (index, chronologie) : ne pas choisir un atlas uniquement parce que les cartes sont jolies.

Une grille d'analyse est indispensable pour évaluer un documentaire.

La grille définie par Martine Rouxin (B.D.P. de la Savoie) lors d'un programme de formation en acquisitions est simple et pertinente.¹⁶ Cette grille permet de pointer les caractéristiques du document, ses lacunes... Elle représente une aide lors de l'office pour analyser le document et le sélectionner selon des critères précis pour le contenu et le contenant et par rapport au fonds. D'autres grilles peuvent également être retenues qui facilitent l'analyse lors de l'office. Au cours de l'utilisation de telles grilles, précises, détaillées et pertinentes, des questions mûrissent dans l'esprit

¹⁵ Cf. II. 2.2

¹⁶ En annexe n°6, cf. « Recette ou comment apprécier un documentaire »

du bibliothécaire : ce documentaire est-il de qualité ? Est-il pertinent d'intégrer ce documentaire au fonds ?¹⁷

D'après les réponses des enfants aux questionnaires, le documentaire est emprunté pour deux raisons différentes : en premier lieu pour le plaisir, en second lieu, pour l'école (compléter les informations reçues, le plus souvent pour la réalisation d'exposés) jusqu'à 10 ans, après, la tendance s'inverse. Les documentaires destinés aux jeunes enfants, qui intègrent une dimension ludique remportent souvent beaucoup de succès, en particulier, la collection Première découverte chez Gallimard qui utilisent des pages intercalaires en rhodoïd pour des phénomènes de surimpression et de relief. (il est dommage encore une fois de ne pas avoir fondé votre travail sur l'observation de caractère scientifique que vous avez faite.

Les romans :

Est-il plus facile de choisir un roman ou un documentaire ? Nous l'avons vu, le choix de documentaires se base sur différents critères pour une bonne réception de l'information par l'enfant, pour cela, nous pouvons nous appuyer sur des critères assez objectifs alors qu'il est beaucoup plus subjectif de juger de la qualité littéraire d'un roman pour la jeunesse. Suite aux dialogues que j'ai pu avoir avec de jeunes lecteurs, je me suis aperçue que trois genres de romans leur plaisaient particulièrement :

- Les romans « miroir » dans lesquels le lecteur peut se retrouver dans le personnage principal. Les héros des romans ont d'ailleurs souvent l'âge des jeunes auxquels ils s'adressent afin de faciliter cette phase d'identification, de recherche d'une réalisation de soi en s'identifiant à ces personnages. La littérature de jeunesse peut représenter un formidable média : elle tire sa substance de la société actuelle, dans laquelle nous vivons, l'univers de référence est proche de celui du lecteur elle parle d'aujourd'hui, du présent, elle montre le monde (Thierry Lenain ne va pas hésiter à parler dans ses livres de drogue, de pédophilie, de la mort, du divorce, du racisme).

Ces romans d'apprentissage, d'initiation proposent des messages, donnent des réponses. L'évolution du personnage au cours du récit apporte confiance et optimisme au lecteur. C'est pourquoi les «Happy end » sont presque inscrites dans le cahier des charges du livre de jeunesse, la fin est toujours positive pour laisser un espoir au lecteur qui traverse

¹⁷ En annexe n°7, cf. Grille d'évaluation d'un documentaire.

parfois des périodes difficiles pendant lesquelles ils perdent leur repères, leurs valeurs, se rebellent, sont mal dans leur peau, souffrent.

Les livres dont vous êtes le héros ont eu beaucoup de succès. Ils placent le lecteur dans des situations de conflits, de problème, de succès, dans des situations génératrices d'angoisse. Contrairement aux romans « miroirs » pour lesquels la relation se fait dans les deux sens (le personnage du livre, c'est le lecteur et l'enfant s'identifie à ce personnage fictif) ; ici, l'enfant y met son image.

- Les romans qui transportent le lecteur dans un univers complètement différent du sien. Le lecteur apprécie de s'échapper du réel, de son univers, de la vie quotidienne. Les jeunes apprécient donc beaucoup les ouvrages se situant dans d'autres horizons géographiques (exotisme) ou historiques (passé ou avenir). C'est pourquoi, l'ouverture vers la production mondiale est importante. Dans les années 90, l'édition, à l'écoute de l'esprit du temps s'est engouffré dans le monde de l'horreur, l'univers de la sorcellerie, du fantastique a été très en vogue. Le phénomène Harry Potter a bouleversé la relation à la lecture de milliers d'enfants. Certains auteurs sont représentatifs de ce genre, des auteurs comme Honaker, Horowitz et des collections : Chaire de poule, Mysteria...

- les séries : les jeunes ont toujours aimé suivre les aventures d'un même héros ou héroïne. On s'attache aux personnages.

Dans tous ces cas, les jeunes n'hésiteront pas à prendre des livres un peu épais (la série des Harry Potter ou La croisée des mondes de Pullman...). Toutefois, s'ils sont indifférents aux thèmes ou aux styles, les critères de sélection que j'ai souvent entendus sont d'abord le nombre de pages, la grosseur du livre puis la taille des caractères et enfin la présence d'illustrations. En effet, si le nombre de petits lecteurs a augmenté, ces petits lecteurs s'attaquent rarement à de gros « pavés » par manque de temps, hormis le cas des lecteurs non familiers du livre qui empruntent des gros livres pour « faire bien ».

Le mode de lecture a changé : « les nouveaux moyens de communication(...) forment peu à peu l'esprit à de nouvelles catégories mentales de perception et incitent à une consommation fragmentée, à une pratique du (...) zapping. On fait plusieurs choses à la fois et de moins en moins longtemps la même chose. »¹⁸. Les jeunes sont de plus en plus sollicités et pratiquent au moins 2

¹⁸ BAUDELLOT, Christian [et al]. *Et pourtant ils lisent*. Paris : Seuil, 1999.

activités extra-scolaires. C'est pourquoi les non « mordus » choisissent souvent des livres fins, rapides à lire.

Au niveau des thèmes, ils sont assez différents selon le sexe du jeune : les thèmes privilégiés des filles restent bien sûr l'amour et en général les romans sociaux à travers les collections Cœur Grenadine ou Coups de foudre alors que les garçons seront plus sensibles aux romans de science fiction et d'aventure (goût pour le suspense).

Les albums

Au moment du choix, le bibliothécaire, en feuilletant l'album doit être attentif au texte. Si la syntaxe (phrases courtes) et le vocabulaire doivent être simples et abordables, il ne faut cependant pas rejeter ceux qui présentent un vocabulaire mot jugé trop difficile pour les enfants. Au contraire, comprenant le sens du mot dans son contexte, l'enfant le retiendra plus facilement. De plus, les mots inconnus exercent un pouvoir magique sur les enfants. D'autre part, la tendance actuelle veut que l'image affirme son égalité avec le texte. Ces deux systèmes de communication viennent se compléter. L'image témoigne donc de l'inscription des albums dans le temps présent.

A travers l'album, trois fonctions sont recherchées :

- la découverte du monde
- l'éveil de l'esprit
- la formation esthétique : dans chaque album, on retrouve les traditions plastiques qui ont influencé l'auteur

Les bandes dessinées

Ce genre arrive en tête des préférences des jeunes lecteurs de 8 à 14 ans et plus. Dans l'enquête, plus de la moitié des enfants interrogés m'ont confié que leur genre préféré était la BD. Plusieurs titres m'ont été à de nombreuses reprises demandés sur lesquels j'ai du faire des réservations : Astérix, Tom-tom et Nana, Cédric, Titeuf... Ces bandes dessinées ont un taux de rotation très élevé. Les jeunes apprécient la bande dessinée car elle est facile et rapide à lire.

La presse

Dans les statistiques de prêt, nous pouvons voir que parmi les ouvrages les plus empruntés entre le 1 janvier 2001 et le 5 juin 2001, nous voyons figurer : *Les belles histoires de Pomme d'Api, Popi,*

J'aime lire et Je bouquine. Les périodiques remportent de façon attendue beaucoup de succès car « Les enfants, toutes les enquêtes le confirment, lisent plus volontiers un périodique qu'un livre. Le journal est d'accès plus facile, il permet une lecture morcelée selon les goûts et les préoccupations du moment, il est moins intimidant et plus illustré.»¹⁹

La France compte quatre grands groupes de presse pour enfants : Bayard-Presses Jeunes, Disney-Hachette-Presses, Milan, Fleurus-Presses. La B.D.S. montre une forte inclination pour le groupe Bayard-Presses. En effet, les titres *Popi*, *Pomme d'Api*, *Astrapi*, *Okapi*, *Phosphore* font l'objet d'abonnements à la bibliothèque. Le groupe Milan d'appartenance laïque, n'est représenté à la bibliothèque qu'à travers 2 titres. Il serait peut-être enrichissant de moins focaliser sur Bayard et d'élargir l'offre aux autres groupes de presse qui proposent des choses intéressantes.

Les cédéroms :

Ce support est censé apporter quelque chose. Les éditeurs ont eu tendance à mettre tout et n'importe quoi sur cédérom sous prétexte que ce support était à la mode. A l'analyse d'un cédérom, les questions : Quel est l'usage fait du multimédia ?, Quel est l'usage fait de l'arborescence ? Est-ce que les liens permettent une véritable interactivité ?... sont présentes à l'esprit. Tout comme pour les documentaires, les cédéroms réclament l'élaboration d'une grille d'analyse.²⁰

Il existe 3 types de cédéroms :

- adaptation de textes issus de supports papier
- activités autour du texte, créations multimédia
- jeu de rôle

Le cédérom prend en compte l'utilisateur, on passe à une approche bilatérale. Le cédérom est très influencé par les autres types de supports (cinéma, bandes dessinées, jeux vidéo...)

Internet :

Notre société actuelle ne peut plus se passer d'Internet. Une des missions de la bibliothèque est de former les usagers à ce nouveau média. C'est pourquoi, l'équipement des dépôts en matériel informatique est nécessaire. La mise à disposition d'un micro, connecté à Internet, pour le public réclame la définition de règles d'utilisation : accès libre, accès à des sélections de sites, nécessité d'une inscription à un planning de consultations...

¹⁹ EISENEGGER, Aline. « L'actualité de la presse pour enfants » in PARMEGIANI, Claude-Anne. Lectures, livres et bibliothèques pour enfants. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1993.

La présence d'une sélection de sites est fortement appréciée de la part des enfants et des parents. Tester les sites permet de déceler des « anomalies » : le fait de tourner en rond (représentatif de l'esprit Internet) sans jamais obtenir l'information demandée...

Quelques critères de sélection de sites : bonne vulgarisation d'un domaine, pérennité probable, gratuité, respect des normes HTML et surtout en complémentarité des collections de la B.D.S.

- sites d'actualité
- sites de musique
- sites sur des sports

Comme pour les documentaires ou les cédéroms, une grille d'analyse de sites peut être d'une grande aide ²¹.

3. Formaliser : le guide

3.1. Une nécessité

Les choix opérés sont pour la plupart le fruit du jugement subjectif du bibliothécaire. C'est pourquoi l'élaboration d'un tel document est fondamentale.

« Mieux vaut prévenir que guérir : affirmer une politique d'acquisition n'est pas un acte circonstanciel, mais participe d'une exigence de professionnalisation. Sans perdre leur subjectivité, les bibliothécaires doivent démontrer que les achats qu'ils effectuent sont issus d'une réflexion collective qui ne se limite pas à leur conviction personnelle ou à la pression des utilisateurs ; leurs sélections ne sont pas un acte de censure (décision délibérée d'écarter des documents) mais un choix (décision positive d'inclure dans les collections des documents en conciliant qualité, diversité, adéquation aux besoins des publics et cohérence des fonds). Ces choix ne sont pas intuitifs et relèvent de règles bibliothéconomiques, constituées et à construire dans tous les types de bibliothèques ; en outre, ils sont étroitement liés aux priorités de ses missions de service public. Ils sont appelés à être validés par les tutelles de cette bibliothèque. » ²²

²⁰ En annexe n°8, cf. Deux exemples de Grilles d'évaluation d'un cédérom

²¹ En annexe n°9, cf. Grille d'évaluation d'un site web élaborée par la bibliothèque départementale de la Savoie.

²² Sur le web, <http://www.abf.asso.fr/dossiers/acquisitions/politique.html>

L'élaboration et l'adoption d'un tel document ne se font pas sans beaucoup de temps, de patience, de tact et de conscience professionnelle. En effet, un projet d'évaluation, une possible réorganisation suscitent la crainte d'une atteinte à la liberté et sont perçus comme une remise en cause plus ou moins volontaire sinon des compétences professionnelles, du moins de leurs pertinences et des priorités valorisées...

La Bibliothèque Départementale de la Somme doit définir ses exigences de constitution des collections. Ce document est destiné à aider les bibliothécaires dans leurs choix qu'il effectuera en conformité avec les objectifs de la bibliothèque. Car au préalable, un rappel des missions de la bibliothèque est nécessaire. Cette réalisation permet de découvrir le fonds réel de la bibliothèque, de rajeunir les méthodes professionnelles et de clarifier les pratiques d'acquisition.

L'ensemble des principes d'une politique documentaire constitue un acte volontariste. La mise en œuvre d'une politique d'acquisition exprime une conception commune de la bibliothèque publique. Selon Bertrand Callenge, « Et au-delà de l'aspect symbolique, son importance n'est pas mince : il a valeur de référence pour l'ensemble du personnel et des partenaires, il est en général le fruit d'un débat interne souvent long, il s'oppose aux tentatives de confiscation de la bibliothèque par un groupe ou un courant de pensée, il signale la valeur fondatrice des collections dans la construction d'une identité collective. »

Ce document de référence est :

- un outil de gestion pour permettre l'évaluation et l'analyse de l'état de la collection à un instant précis, vérifier l'adéquation de la collection à l'état du savoir, aux demandes et besoins du public, rationaliser des procédures
- un outil de décision, cadre de référence et de travail pour un fonds raisonné et cohérent
- un outil de légitimité professionnelle fondé par le souci d'améliorer la gestion des collections et d'énoncer clairement les orientations. Si ce document est essentiellement rédigé par et pour les bibliothécaires de la B.D.S. afin de les aider dans leurs choix, c'est aussi un instrument de conviction en direction des élus, des bénévoles responsables et des publics. Ce document de référence devra d'ailleurs être validé par les autorités de tutelle, cette signature du Conseil Général lui sert de garantie et d'exigence.
- un outil de continuité, pour exercer un suivi régulier de l'ensemble des collections

A la question de Bertrand Callenge, « la B.D.P. doit-elle viser une collection équivalente à celle d'une grosse BM, ou s'orienter vers une collection de complément ? », la B.D.S. répond en prenant le parti de constituer un fonds encyclopédique. Les bibliothèques relais, dépôts doivent se constituer

un fonds de référence que viendront enrichir les dessertes du bibliobus. Ce guide d'acquisition est un document de référence à la fois pour les professionnels de la B.D.S. et pour les dépositaires. Ces derniers se baseront sur ce document d'une part pour avoir des clés pour effectuer leur propres acquisitions (grille d'analyse d'un documentaire, d'un cédérom..., principes généraux, outils de sélection...) et d'autre part dans le but de constituer, pour les bibliothèques possédant un budget d'acquisition, leur propre guide.

Dans le cadre de réflexions et de travaux menés par les Américains, M.Lancaster affirme que pour une petite bibliothèque publique, 30 titres de référence suffisent à répondre à 70 % des demandes d'information alors qu'il en faut plusieurs centaines pour atteindre 80 %. Avec un budget de plus de 400 000 F., la B.D.S. ose, tente, diversifie, innove. Elle se trouve ainsi en mesure d'apporter une complémentarité documentaire sur cette marge qui sépare la bibliothèque à 70 % de la bibliothèque à 90 %. Si les petites bibliothèques préfèrent sagement investir dans le durable, la B.D.S. a les moyens d'acquérir de l'éphémère (nécessaire).

3.2. Construction du guide

Ce guide est composé de 2 parties :

- I • une partie introductive
 - › objectifs de ce document
 - › description de la B.D.P (réseau / fonds / acquisitions)
 - › missions

- II • au cœur de la politique d'acquisition

La rédaction s'est articulée autour de ces points :

1- Les acteurs

- › responsable de la politique documentaire
- › les acteurs de la sélection (bibliothécaires et partenaires)
- › les fournisseurs

2- Le budget

Les crédits sont à répartir tout au long de l'année afin de :

- suivre la production éditoriale
- répondre aux demandes ponctuelles des lecteurs

- équilibrer le fonds dans les domaines où il a besoin d'être complété en particulier en ce qui concerne les documentaires.

3- Critères de sélection

- › Principes généraux
- › Acquisitions et exclusions systématiques
- › Critères et objectifs par genre (Documentaires / Romans / Albums / Bandes dessinées / Périodiques / Contes / Cédéroms)

4- Politique de conservation des documents acquis

- › Gestion des pilons (règles générales sur le désherbage, l'élimination)
- › Conservation
- › Traitement des dons : le directeur de la bibliothèque est seul habilité à accepter ou à refuser les documents proposés. Les dons ne sont intégrés à la collection de la B.D.S. que s'il s'agit de documents que la B.D.S. aurait été susceptible d'acheter.

5- Outils de sélection

Etablir un guide à l'usage des bibliothécaires implique la proposition d'outils de sélection. En ce qui concerne le fonds jeunesse les outils ne manquent pas. Multiplier ces sources d'informations, utiliser des bibliographies critiques variées, c'est se créer des horizons divers.

Pour chaque document, la première question à se poser est :

Possède-t-on déjà ce type d'ouvrage dans le fonds ?

- Si non - A-t-il sa place dans notre fonds
 - Le sujet est-il susceptible de plaire aux jeunes
- Si oui - Apporte-t-il quelque chose de plus (illustrations, traitement différent...)
 - Le titre est-il attirant (romans, albums)

Avons-nous d'autres ouvrages de cet auteur, de cette collection ?

- Si oui - est-ce qu'elle marche ?

- Si non - faut-il faire l'essai avec quelques titres

- › Dans la presse professionnelle, celle des jeunes ou celle des parents

- › Sur le web

- › Publications (ville de Paris)

- › radio

- › Salons

Le premier objectif de ce guide est d'orienter à la fois les bibliothécaires et les bénévoles. Pour les choix effectués dans le bibliobus, les bénévoles font entièrement confiance aux acquisitions des professionnels mais dès qu'il s'agit d'acquérir eux-mêmes des documents les références, les critères, les principes font défaut.

Conclusion

Ce sujet de stage s'est révélé être délicat pour deux raisons :

- la première réside dans la constitution d'un fonds pour enfants. En effet, ce lectorat est multiple et varié. De la naissance à l'adolescence, le public jeune a des attentes diverses. Romans, albums, bandes dessinées, documentaires... que faut-il sélectionner dans cette masse documentaire que nous offre les éditeurs, comment se créer des repères, faut-il prendre tout ce que les jeunes réclament, doit-on refuser d'acquérir des collections dites « illégitimes »... ? Beaucoup de questions devant lesquelles le sélectionneur se trouve souvent désarmé.
- La deuxième est l'existence du réseau. Constituer un guide d'acquisition au sein d'une bibliothèque départementale n'est pas anodin, la marche à suivre ne sera pas la même que dans une bibliothèque municipale autonome. Elaborer un guide pour la tête de réseau implique le fait de cerner les politiques documentaires de tous ses membres, leurs attentes vis-à-vis de la B.D.S..

La constitution d'un fonds est une opération délicate qui soulève de nombreux problèmes.

« La constitution générale du fonds doit être large et permettre au lecteur d'y trouver son compte. La bibliothèque est pour Francis Marcoin, un lieu de lecture extensive, complémentaire de l'école qui s'attache à l'étude minutieuse d'un corpus légitimé et restreint. (...); en revanche, la prescription ou le conseil de lecture, quand il est sollicité, devrait répondre à ce souci exigeant de qualité. »²³

²³ RIVES, Caroline. « Les livres pour enfants dans les bibliothèques : Comment les choisir et où les mettre ? ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°3, 1995, pp.48-57.

Avant toute chose, bien sélectionner et bien diffuser impliquent de bien connaître. Des guides, des formations ponctuelles ne seront pas efficaces sans un investissement de la part des sélectionneurs : en temps, en rencontre, en lectures, en passion. *« Acquis lors de la formation, entretenue par des lectures complémentaires et un suivi attentif de l'activité éditoriale (à travers des comités de lecture, les revues spécialisées, les liens avec les libraires, la fréquentation des salons professionnels...), cette familiarité avec les livres permet non seulement de répondre aux innombrables demandes individuelles, par les conseils de lecture mais d'assurer aussi la promotion de la littérature, à travers les animations proposées, qui sont autant de voies ouvertes à la découverte et de moyens de susciter des envies de lire. »*²⁴

Les 10 commandements du bon acquéreur :

- Des médias tu te serviras
- Des contacts tu auras
- Le maximum de livres tu liras
- La diversité tu rechercheras
- A l'écoute des enfants tu seras
- Ton budget tu répartiras
- Au réseau tu veilleras
- La cohérence tu viseras
- Le fonds tu valoriseras
- Ouvert tu seras

Ce qui me semble primordial dans l'espace du réseau de la Bibliothèque de la Somme est, selon une expression de Bertrand Callenge, d'« introduire une culture des collections ». A l'heure actuelle, une des priorités pour la Bibliothèque Départementale de la Somme serait de développer la complémentarité, la coopération, l'harmonisation. Cohérence et harmonisation pourraient devenir les maîtres mots de ce réseau (certaines bibliothèques n'ont pas éprouvé l'utilité de se soumettre au plan de classement de la B.D.S.) afin d'améliorer d'en améliorer le fonctionnement.

La B.D.S doit donc acheter de tout pour réussir à satisfaire aussi bien les dépôts dépendants à 100 % de celle-ci que les bibliothèques possédant en général un fonds de base. Me confier ce travail, c'est-à-dire confier ce travail à une personne étrangère, extérieure à la bibliothèque, était le gage d'une objectivité, favorisait la critique des processus d'acquisition actuelle (il est difficile pour les

²⁴ Op.cit. n°4

bibliothécaires de changer de pratique professionnelle). Mais, il apparaît à la fin de ce travail que ce guide n'ayant pas été longuement mûri par les professionnels va être d'autant plus difficile à faire adopter. En effet, pour bouleverser des habitudes, des manières d'acquérir, ce sont eux qui doivent se remettre en question. Cette démarche doit venir d'eux et y associer les dépositaires aurait été judicieux. J'ai comparé cette situation à celle d'un fumeur. En effet, quelqu'un pourra dire au fumeur d'arrêter de fumer en utilisant des arguments valables et que le fumeur sait justifiés. Pour qu'il y ait chance de réussite, il faut que l'initiative vienne de lui, qu'il se remette en cause de lui-même. Si la décision ne vient pas de lui, il continuera à fumer car c'est dans ses habitudes, même si au fond de lui, il a conscience que c'est mauvais.

Du chemin reste à parcourir. En effet, pour la constitution de ce guide, je me suis basée sur du néant au niveau des dépôts ou bibliothèques. C'est pourquoi, l'objectif des bibliothèques municipales, bibliothèques-relais, antennes est, à l'heure actuelle de mettre par écrit leur attentes vis-à-vis de la B.D.S. et le plan de développement de leurs collections. La B.D.S a encore beaucoup à faire elle aussi : primo, elle aide les dépositaires dans l'élaboration de ces documents ; deuxio, elle rectifie, le cas échéant, son propre guide d'acquisition ; tertio, elle s'efforce de définir avec chaque relais, le profil documentaire du dépôt renouvelé par la BDP. Parallèlement à tout cela, des formations sur ce sujet doivent être intégrées au planning de la B.D.S..

Si peu de BDP ont formalisé leurs pratiques par un texte rédigé et si très peu de Conseils Généraux pour ces BDP ont validé ce document, c'est sans doute parce que son élaboration réclame beaucoup de temps, la mobilisation des acteurs dans tout le réseau, des analyses délicates.

BIBLIOGRAPHIE

1) Présentation des bibliothèques départementales

Ordonnance n° 45-2678 du 2 novembre 1945. Création des bibliothèques centrales de prêt des départements.

Circulaire n° 85-2316 du 1 août 1985 portant sur les missions, moyens et fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt

Loi du 13 juillet 1992. Les BCP deviennent des BDP

CARACO, Alain. « Dix ans après : l'évolution des bibliothèques départementales depuis la décentralisation ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1997, pp.16-20.

2) Les pratiques culturelles, sociologie de la lecture

Généralités

CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean. *Discours sur la lecture (1880-1990)*. Bibliothèque publique d'information-Centre Georges Pompidou, service des études et de la recherche, 1989.

Enfants

DELAMARE, Didier. In. Beauce, Pierre-Marie (dir.) *La scolarisation de la littérature de jeunesse*. Metz : Centre d'analyse Syntaxique de l'Université de Metz, 1996.

PARMEGIANI, Claude-Anne. *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1993, 207p. (collection Bibliothèques)

PATTE, Geneviève. *Laissez-les lire !* Paris : Les éditions ouvrières, 1978, 293 p. (collection Enfance heureuse).

PENNAC, Daniel. *Comme un roman*. Paris : Gallimard, 1992, 175 p.

PIERRE, Bruno. *Existe-t-il une culture adolescente ?* Paris : In Press, 2000.

SINGLY, François de. « Les jeunes et la lecture ». *Dossiers Education et Formations*, n° 24, janvier 1993.

SORIANO, Marc. *Guide de littérature pour la jeunesse*. Paris : Flammarion, 1975.

3) Les acquisitions

Les choix

RIVES, Caroline. « Les livres pour enfants dans les bibliothèques : comment les choisir et où les mettre ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1995, pp. 48-57.

Les politiques documentaires

<http://enssib.fr/poldoc> : un ensemble d'outils de politique documentaire

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1994, 408 p.

CARACO, Alain. « La formation des usagers des bibliothèques départementales ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1999, pp. 70-74

Sommaire des annexes

Annexe n°1 : Questionnaire

Annexe n°2 : Guide d'acquisition élaboré pendant le stage

Annexe n°3 : Exemple de guide d'acquisition de la Bibliothèque de Bernaville

Annexe n°4 : Plaquette de la Bibliothèque Départementale de la Somme

Annexe n°5 : Carte du département

Annexe n°6 : Recette ou comment apprécier un documentaire

Annexe n°7 : Grille d'évaluation d'un documentaire

Annexe n°8 : Deux exemples de grilles d'analyse d'un cédérom

Annexe n°9 : Grille d'évaluation d'un site web

Annexe n°1 : Questionnaire

QUESTIONNAIRE

1. Comment t'appelles-tu ? Fille Garçon

2. Quel âge as-tu ?

3. En quel classe es-tu ? primaire lycée
 collège autre

4. Où habites-tu ?

5. Que fais-tu pendant tes loisirs ?

sports musique autre
 travaux manuels lecture

6. Est-ce que tu viens souvent à la bibliothèque ?

2 fois par semaine
 1 fois par semaine
 1 fois par mois
 plusieurs fois par mois
 moins souvent

7. Est-ce que tu viens seul ? oui

non Qui t'accompagne ?

8. Est-ce que tu choisis toi-même tes livres ? Aimes-tu être conseillé ?

oui par qui ?
 non

9. Quand tu empruntes un document, c'est :

pour ton plaisir

pour l'école

10. Quels genres de lecture aimes-tu ?

Romans

Magazines

Bandes dessinées

CD

Documentaires

Albums

11. Quels sont tes thèmes préférés ? (pour les documentaires/pour les romans)

.....

12. Est-ce que tu trouves toujours ce que tu cherches ?

oui

non Qu'est-ce que tu voudrais en plus ?

13. Si tu étais directeur, qu'est-ce que tu changerais ?

.....

Annexe n°2 : Guide d'acquisition élaboré pendant le stage

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE LA SOMME

Politique d'acquisition pour le fonds jeunesse

I. INTRODUCTION

Objectifs de ce document

Ce document est destiné à fixer la politique d'acquisition de la Bibliothèque Départementale de la Somme pour le secteur jeunesse, c'est un document de référence pour les sélectionneurs et acquéreurs et un document public, consultable par les usagers afin que ceux-ci puissent prendre connaissance des principes et objectifs documentaires de l'établissement en direction des enfants et adolescents.

La rédaction d'un tel document permet également de cadrer le processus des acquisitions en remettant en cause des principes étouffés par l'habitude. L'intérêt de réfléchir et de mettre noir sur blanc les principes de constitution des collections pour la jeunesse est triple :

- Développer une collection cohérente correspondant aux attentes de nos jeunes lecteurs
- Clarifier la situation dans une période où les bibliothèques sont en pleine mutation : d'une part en redéfinissant les missions de la Bibliothèque départementale, d'autre part en justifiant, en légitimant les choix d'acquisition de la bibliothèque par une affirmation de ses orientations.
- Amorcer un suivi régulier des collections (équilibre, adéquation, ...)

Description

Le réseau départemental de lecture

- ↪ 21 bibliothèques municipales
- ↪ 38 bibliothèques-relais
- ↪ 124 antennes-lecture
- ↪ 18 BCD ouvertes à tout public
- ↪ 615 dépôts scolaires
- ↪ 419 écoles desservies
- ↪ 52 dépôts à des collectivités divers (IMP, Crèches, Associations, Centres de loisirs...)

Analyse du public et de ses besoins

- 3900 lecteurs dont 3096 adultes et 804 enfants (bibliobus+musibus+annexe de Saint-Riquier)
- moyenne d'âge des inscrits dans la section jeunesse pour l'ensemble de la BDS.
- pourcentage par tranche d'âge
- milieu
- ouvrages les plus empruntés (hors séries)

Analyse des collections existantes

- fonds jeunesse

238524 documents dont 189317 fictions (79, 37%) et 49207 documentaires (20,63%)

Albums : 24329
Romans : 158290
BD : 6241
Contes : 200
Nouvelles : 21
Autres : 26441
Classe 0 (Généralités) : 561
Classe 1 (Philosophie) : 265
Classe 2 (Religion) : 289
Classe 3 (Sciences sociales) : 1669
Classe 4 (Langues) : 315
Classe 5 (Sciences pures) : 6945
Classe 6 (Techniques) : 3422
Classe 7 (Arts et Sports) : 4043
Classe 8 (Littérature) : 883
Classe 9 (Histoire et Géographie) : 4611

- acquisitions en 2000

11757 documents dont 8414 fictions (71, 57%) et 3343 documentaires (20,63%)

Albums : 24329
Romans : 158290
BD : 6241
Contes : 200
Classe 0 (Généralités) : 561
Classe 1 (Philosophie) : 265
Classe 2 (Religion) : 289

Classe 3 (Sciences sociales) : 1669
Classe 4 (Langues) : 315
Classe 5 (Sciences pures) : 6945
Classe 6 (Techniques) : 3422
Classe 7 (Arts et Sports) : 4043
Classe 8 (Littérature) : 883
654 documentaires
227 fictions
Classe 9 (Histoire et Géographie) : 4611
(11415 livres/5 livres gros caractères/276 périodiques/9
livres-CD/20 livres-cassettes)

Missions de la bibliothèque départementale de la Somme

La BDP est un service public culturel. Elle garantit aux citoyens une égalité d'accès de chacun à la lecture et aux sources documentaires. Elle est placée sous l'autorité du Conseil Général et a pour vocation de permettre aux habitants des communes de moins de 10000 habitants l'accès, sans discrimination, à tous les documents constituant les collections encyclopédiques quel que soit le support et cela à des fins de culture, d'information, de formation et de loisirs.

"Les services qu'elle assure sont également accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale."

La bibliothèque répond aux lois et règlements en vigueur dans les bibliothèques publiques : (nous ne citerons que les articles concernant le fonds enfants)

Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique (1994) :

- accessibilité à différents supports (nouveaux supports technologiques).

La bibliothèque doit recourir , pour les collections qu'elle constitue et les services qu'elle assure à tous les types de médias appropriés et à toutes les technologies modernes aussi bien qu'aux supports traditionnels."

-Créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge

-stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes

Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques (14 juin 1990)

- "Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales.

Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois.

Elles doivent être régulièrement renouvelées et actualisées.

D'une manière générale, chaque bibliothèque doit élaborer et publier la politique de développement de ses collections et de ses services en concertation avec les bibliothèques proches ou apparentées."

Loi sur les publications destinées à la jeunesse (16 juill 1949)

Contrôle exercé sur les publications présentant sous un jour favorable le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche ou tous crimes ou délits de nature à démoraliser la jeunesse.

Supports mis à disposition du public

- livres
- livres gros caractères
- périodiques
- CD
- livres-cassettes
- livres-CD
- Internet : sélection de sites intéressants pour la jeunesse (comprenant de nombreux liens dans un domaine, offrant une bonne vulgarisation d'un domaine, ayant une pérennité probable, gratuits, respectant les normes HTML)

II. POLITIQUE D'ACQUISITION

1. Disposer d'un responsable de la politique documentaire

Le directeur de la Bibliothèque Départementale de la Somme, Monsieur Roberti, en tant que conservateur en chef est responsable de la constitution, de l'organisation et de l'évaluation des collections.

2. Qui?

2.1. Mettre en commun les réflexions: ne pas être seul à faire les choix

Catherine Ribet et Bettina Datour (secteurs livres de jeunesse) sélectionnent ensemble les livres.

2.2. Associer des partenaires

◎ Les correspondants du réseau (responsables des dépôts) au contact du public. Cette coopération est indispensable car la Bibliothèque Départementale a de moins en moins de relations avec le public final.

◎ Le public : création de comités de sélection par tranche d'âge au niveau de l'annexe ou au sein de dépôts.

↳ prise en compte et suivi (dans la mesure du possible : budget et en conformité avec la politique d'acquisition) des demandes

des usagers. Mettre des cahiers de suggestion d'achats à la disposition des lecteurs pour qu'ils puissent exprimer par écrit les demandes qu'ils n'osent peut-être pas exprimer oralement. Ces suggestions aident parfois à réparer un oubli, à conforter une décision.

⊙ fournisseurs qui ne sont pas de simples approvisionneurs mais aussi des partenaires de la bibliothèque dans les opérations de sélection. Librairie spécialisée dans le secteur jeunesse : développer le partenariat avec la librairie Pages d'encre.

Les offices livrés à la bibliothèque sont d'excellents outils en raison de la grille précise de constitution de l'office. Néanmoins la BDS use trop de cette pratique car dans le domaine de l'édition pour enfants, les sources bibliographiques courantes critiques ou non abondent.

⊙ Ecoles : professeurs d'écoles et professeurs du secondaire Prendre connaissance de leurs programmes et de leurs projets pour l'année afin de mieux pouvoir répondre aux attentes des élèves, adapter un peu l'offre documentaire (sans se baser uniquement là-dessus pour les acquisitions) aux demandes prévisibles.

⊙ visite de collègues, partage d'expériences avec les professionnels d'autres bibliothèques.

2.3. Développer des compétences en acquisition : il faut encourager la formation des acquéreurs (journée de formation, stages...)

3. Fournisseurs (marché public après appel d'offres)

- Librairie "Pages d'Encre" pour les romans : 1, rue du chapeau 80000 Amiens

fait partie de l'ALSJ (Association des Libraires Spécialisés pour la Jeunesse) qui publie la revue Citrouille.

- Librairie Cobra à Amiens pour les bandes dessinées
- SFL (Société française du livre) pour les documentaires
- Le livre français à Chantilly pour les albums
- Sirège : soldeur à Conty (déplacements et visites de représentants)

4. Budget

Budget imparti :

- découpage financier prévisionnel selon les fournisseurs
 - ⊙ 110000 F. pour le marché roman
 - ⊙ 120000 F. Pour les documentaires
 - ⊙ 150000 F. pour les albums
 - ⊙ 70000 F. pour les bandes dessinées adultes et enfants
- solliciter des aides au CNL (Centre National du Livre) dans le cadre de la procédure d'aide aux acquisitions d'ouvrages pour les bibliothèques territoriales

(exemple de demandes de subvention pour la création d'un fonds de bandes dessinées pour les 12-18 ans)

5. Critères de sélection

5.1. Principes généraux

a- Variété et complémentarité des supports.

b- Proposer des fonds d'actualité (le taux de renouvellement souhaitable des collections est de 7, 5% en moyenne, certains segments de fonds réclamant un taux supérieur ou inférieur en raison de la durée de vie des livres .

c- Pratiquer l'encyclopédisme : toutes les classes de la classification décimale de Dewey seront représentées pour les documentaires et tous les thèmes seront présents dans le fonds roman.

d- Traduire la diversité de la production : pluralisme des maisons d'édition, des collections, des points de vue

"Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elle doit répondre aux intérêts de la collectivité à desservir, représenter les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois." (Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1994

La bibliothèque veillera à posséder dans son fonds un échantillon de la production mondiale.

e- Niveaux de difficulté variables : accessibilité aux publics

➤ niveau 0 : éveil (de 0 à 3 ans) ⇒ créer et renforcer l'habitude de lecture dès le plus jeune âge par des documents accessibles aux tout-petits.

➤ niveau 2 : apprentissage (à partir de 3 ans)

➤ niveau 3 : lecteurs débutants (à partir de 6 ans)

➤ niveau 4 : bons lecteurs (à partir de 9 ans)

➤ niveau 5 : adolescents (à partir de 12 ans)

Préférer les niveaux de lecture aux tranches d'âge.

f. Langues

le fonds de livres pour enfants ne présente que des documents en français sauf acquisition d'ouvrages destinés à l'apprentissage de l'anglais, de l'allemand ou de l'espagnol (cassette audio, livres bilingues...).

Toutefois, la B.D.S. a pour projet de développer les documents en langue étrangère pour les enfants.

g. L'exhaustivité est exclue

5.2. Critères de sélection et d'acquisition

- **seront achetés systématiquement :**

📖 suivi de collections :

Chez Gallimard : "Mes premières découvertes", "Découvertes junior", "Les yeux de la découverte" (pour les documentaires) ; "Folio" (pour la fiction)

Chez Milan : "Copain"

A l' Ecole des Loisirs : suivi de toutes les collections

Chez Flammarion : "Castor poche"

📖 les livres sur les thèmes qui remportent beaucoup de succès (ex : nature, sports, histoire, sciences, ...)

📖 livres qui viennent combler des lacunes au niveau de l'édition

📖 livres traitant d'un événement d'actualité local ou national

📖 les classiques absents du fonds (consulter les monographies consacrés à l'histoire de la littérature de jeunesse)

📖 les ouvrages inscrits sur la liste officielle pour les collèges et les lycées

📖 les oeuvres plébiscitées par le public (séries : Harry Potter, titres fétiches)

- seront exclus des acquisitions :

📖 les manuels scolaires

📖 les livres de tests psychologiques

📖 les documentaires brouillons, fouillis, ne structurant pas l'information clairement, les documentaires d'accès trop compliqué pour les tranches d'âges auxquels ils s'adressent (l'enfant ne retiendra rien de l'information présentée car il ne parviendra pas à l'assimiler).L'acquéreur doit "tester le documentaire".

📖 aucun abonnement à des hebdomadaires d'actualité

📖 profils des oeuvres

📖 éditions de textes tronqués

📖 ouvrages et publications contraires aux lois

loi de 1972 : incitant à la discrimination, à la haine raciale

loi du 12 juillet 1990 : les ouvrages négationnistes

📖 les livres incitant à la consommation de drogues

📖 attention à la pornographie dans les BD pour adolescents

📖 ouvrages d'occasion

🕒 Documentaires

- thèmes très demandés par les lecteurs

- véracité des informations fournies

- réputation de l'éditeur, de la collection

- réputation de l'auteur (journaliste, spécialiste du domaine...)

- niveau de vocabulaire utilisé (riche et explicite, pauvre et peu explicite)

- clarté (dans l'organisation de l'information : mise en page aérée...) pour une bonne compréhension et représentation mentale des choses (échelle, contextualisation et environnement, légendes faciles à trouver...)

- outils de recherche, aides de lecture : présence d'un sommaire ou d'une table des matières, d'un index, d'un lexique ou d'un glossaire, système de titres et sous-titres significatifs, informatifs

- mise en forme du texte, typographie (lisible ou non), niveaux de lecture différents, multiplication excessive des entrées dans le document...

- illustrations : nature (cartes, coupes, dessins, graphiques, photos, schémas...), rapport texte/image : complémentarité ou redondance? (le choix iconographique est-il pertinent?), exploitation (insuffisante, excessive...).

L'éditeur utilise-t-il à bon escient les différents types d'illustrations (photos, dessins, schémas, croquis, coupes) et de techniques particulières (animations, transparents...)?

- tester les documentaires : techniques de dessin, tours de magie...

- documentaires scientifiques et techniques :

~ la justesse scientifique est essentiel en vulgarisation

~ privilégier les collections pour lesquelles les éditeurs

travaillent en collaboration avec des scientifiques

~ se méfier des traductions ou adaptations approximatives ou erronées faisant référence à une réalité différente de la nôtre (pouvant constituer des obstacles à la compréhension).

➤ Classe 0 : ➔ Informatique : posséder plus de livres sur l'informatique et une approche très simplifiée de l'outil et de ses potentialités, des livres pour une initiation à Internet afin qu'ils sachent mieux l'utiliser.

➔ 030 : Encyclopédies et dictionnaires

➤ Classe 1 : ➔ 155 : Psychologie différentielle et génétique

(Société d'aujourd'hui : sensibiliser les jeunes : citoyenneté, sexualité, psychologie des adolescents..)

➤ Classe 2 : ➔ Religion (posséder des ouvrages présentant toutes les religions).

➤ Classe 3 : ➔ 323 : Droits civils et politiques

303.6 : Violence

330 : Métiers, Orientation

➤ Classe 4 : ➔ 403 : dictionnaires de langue

➤ Classe 5 : ➔ 510 : Maths

520 : Astronomie

550 : Sciences de la terre, Géologie

560 : Paléontologie (dinosaures)

590 : Animaux (sauf domestiques)

570 : Biologie, Ecologie

➤ Classe 6 : ➔ Corps humain
630 : Agriculture, Forêts, Animaux domestiques,
Jardinage

625 : Transports

➤ Classe 7 : ➔ 745 : Travaux manuels
➔ 740 : Dessin
➔ 780 : Musique
➔ 790 : Loisirs, Sports, Cinéma, Jeux
➔ Beaux Arts
➔ Cirque

➤ Classe 8 : ➔ Littérature (poésie, théâtre,...)

➤ Classe 9 : ➔ 912 : Atlas
914 : Géographie de l'Europe
930 : Histoire générale du monde ancien
940 : Histoire générale de l'Europe
: Géographie : forte demande
➔ 920 : Biographies

◎ Romans

Posséder des thèmes variés

Développer les romans de première lecture qui plaisent beaucoup.

◎ Albums

Demande très importante et usure rapide

Veiller à proposer toujours un fonds riche et varié

Au niveau des illustrations, refléter les différentes tendances esthétiques (gouache, collage, emprunts faits à la télévision, à la publicité, à la photo...) afin de développer l'esprit critique du jeune lecteur.

Acheter des albums de formats divers pour offrir des champs visuels variés.

◎ Bandes dessinées

Demande très importante et usure rapide étant donné la forte rotation.

Veiller à compléter les séries et à coller aux derniers sortis

Posséder un fonds important pour pouvoir répondre à la demande des lecteurs.

◎ Périodiques

Parmi les 15 ouvrages les plus empruntés, on trouve 4 revues : J'aime lire, Les belles Histoires de Pomme d'Api, Popi, Je bouquine. Les périodiques rencontrent beaucoup de succès. Un abonnement à une revue de sports pourrait être envisagé.

◎ Contes

Maintenir un fonds de qualité (développer en particulier la culture régionale à travers les contes picards).

6. Politique de conservation des documents acquis

6.1. critères de **désherbage** à appliquer : une élimination régulière de livres est indispensable car il faut veiller à ne pas noyer les jeunes dans un flot

documentaire trop important . Le désherbage permet d'améliorer, de rééquilibrer les fonds . Adaptation du schéma IOUPI au fonds jeunesse.

1) Etat matériel du document : Vétusté

Le bon état, la fraîcheur d'une collection pour la jeunesse est indispensable pour donner envie de lire. Les ouvrages très abîmés, usés, détériorés doivent être éliminés définitivement.

2) Contenu intellectuel du document : Fiabilité des informations

Il est nécessaire d'éliminer les ouvrages dont les informations sont périmées, obsolètes ou même erronées ; veiller particulièrement aux classes 300, 500, 600, 900

3) Âge des collections

L'âge moyen d'une collection pour la jeunesse en bibliothèque doit être jeune. Devant les révolutions qui ébranlent le secteur de l'édition pour la jeunesse et la multiplication de l'offre documentaire, les bibliothèques se doivent d'actualiser leur fonds. Aspect désuet.

4) Exemplaires multiples

6.2. **conservation**

La bibliothèque se doit de conserver au niveau de la fiction des ouvrages devenus des classiques de la littérature de jeunesse.

6.3. traitement des **dons** : les dons ne seront que rarement conservés dans le cadre du secteur jeunesse car les critères concernant ce fonds sont stricts :le document devra être récent, non-abîmé, contenir des informations fiables, éviter la redondance par rapport au fonds...En bref les dons ne seront intégrés à la collection de la BDP que s'il s'agit de documents qu'elle aurait été susceptible d'acheter

7. Penser réseau

Nos acquisitions et éliminations doivent être pensées par rapport à notre environnement documentaire (collections complémentaires).

Le rôle de la B.D.S. est de desservir les communes de moins de 10000 habitants. Ces dépôts ont des profils divers : bibliothèques municipales, dépôts avec subventions, sans subventions... C'est pourquoi, la B.D.S. doit faire en sorte de compléter les collections de ces bibliothèques, ce qui influencera fortement les acquisitions.

8.Outils de sélection

8.1. Dans la presse (diversifier et croiser les sources d'information)

⊙ Périodiques recensant l'actualité bibliographique de façon non critique :
Livres hebdo

⊙ Revues critiques de littérature de jeunesse : Griffon, Livres jeunes aujourd'hui, livres service jeunesse, Nous voulons lire, La revue des livres pour enfants, Citrouille

⊙ Revues de livres pour adolescents : Lecture jeune, Lire au collège

⊙ Revues de livres de Sciences et Techniques : Lire pour comprendre,

Rayon vert

⊙ Rubriques bibliographiques dans certains périodiques pour la jeunesse (parmi les abonnements de la bibliothèque, d'ailleurs presque exclusivement chez Bayard-Presses, pourquoi ne pas voir chez Milan?)

- Astrapi pour les 7-11 ans (sélection de livres : romans, documentaires et BD ; et de CD)

- Okapi

- Phosphore (roman, polar, science-fiction, BD, actu poche, coulisses (nouvelles collections, festival...))

- Wapiti pour les 7-13 ans (sélection de livres et de CD)

- J'aime lire : rubrique avec présentation d'albums, romans, livres d'activité, livre-jeu, livre animé, documentaires, BD, CD-ROM avec avis de lecteurs (rubrique : Et toi, raconte...) et nouvelles des concours littéraires.

- Je bouquine pour les 10-15 ans (auteurs de romans, BD présentés), sélection de romans, BD par thème : Aventure, Vie quotidienne, Histoire, Famille, Rêve, Rire, Amitié, Peur, Amour... De plus, les adolescents nous confient leurs avis sur des livres qu'ils ont appréciés + présentation des livres en compétition aux différents concours littéraires + courrier des lecteurs aux auteurs.

Prendre le temps de consulter ces articles et revues peut être une aide précieuse dans le circuit des acquisitions.

8.2. sur le web

La bibliothèque départementale ne possède pas toutes ces sources d'information. C'est pourquoi il peut être intéressant de les diversifier en allant visiter certains sites sur Internet.

Sites intéressants sur Internet en littérature de jeunesse :

✓ [http : //www.citrouille.net](http://www.citrouille.net)

✓ [http : //www.univ-lille3.fr/www/Ufr/idist/jeunet](http://www.univ-lille3.fr/www/Ufr/idist/jeunet)

✓ [http : //www.ldj.tm.fr](http://www.ldj.tm.fr)

✓ [http : //www.asp.ricochet-jeunes.org](http://www.asp.ricochet-jeunes.org)

(Rubriques : Actualité, Loisirs, Parutions, Le petit entretien,
Recherche, Documentaire, Portrait, Rencontres, Bibliographie,
Multimédia, Dossier...)

✓ [http : //www.lajoieparleslivres.com](http://www.lajoieparleslivres.com)

✓ [http : //www.radiofrance.fr/chaines/france-inter/petitoloup](http://www.radiofrance.fr/chaines/france-inter/petitoloup)

+Sites des éditeurs :

8.3. Publications

- sélections de livres proposées par les bibliothèques de la ville de Paris
avec index des thèmes et des genres

Des bébés, des livres (de 0 à 3 ans)

de Mots en Images (de 3 à 6 ans)

Tu lis déjà! Tu lis quoi? (De 6 à 9 ans)

Lire, est-ce bien sérieux? (De 9 à 11 ans)

Des livres et vous (pour les années collège)

- monographies consacrées à l'histoire de la littérature

8.4. salons professionnels

Salon du livre de jeunesse de Montreuil

**Annexe n°3 : Exemple de guide d'acquisition de la Bibliothèque
de Bernaville**

Exemple de guide d'acquisition de la bibliothèque de Bernaville

Fiction	Jeunes
Romans	Diversifier les collections, en pensant à tous les âges, des premières lectures aux romans pour adolescents.
Contes	A emprunter à la BDS
Bandes dessinées	Acheter en priorité les classiques
Albums	A acheter en quantité suffisante

Documentaires	Jeunes
Classe 0 : informatique, bibliothèques , encyclopédies, presse, médias	Préférer les encyclopédies sur cédéroms Emprunter le reste à la BDS
Classe 1 : paranormal, psychologie, philosophie Classe 2 : religions Classe 3 : société, politique, économie, droit et enseignement	A emprunter à la BDS
Classe 4 : langues	A emprunter à la BDS
Classe 5 : sciences, écologie, nature	A acheter en quantité suffisante
Classe 6 : santé, techniques, agriculture et vie domestique	A acheter en quantité suffisante
	Acheter en priorité les travaux manuels et le sport

Classe 7 : arts, arts du spectacle, loisirs et sports	Emprunter le reste à la BDS
Classe 8 : poésie, théâtre, humour et autres genres littéraires	A emprunter à la BDS
Classe 9 : histoire, géographie, voyages	Acheter en quantité suffisante

**Annexe n°4 : Plaquette de la Bibliothèque Départementale de la
Somme**

● A plan for the encouragement to reading in the département

The **departmental library of the Somme** is a service offered by the "Conseil Général" (County Council). It takes an active part in the policy of cultural decentralization through the distribution of books and audio documents through out the County.

The **departmental library of the Somme** is not an average library : it is not open to the public*. Its mobile libraries criss-cross the département and supply depots in almost 500 villages of fewer than 10 000 inhabitants.

In this way, books and CDs are regularly renewed in the villages, libraries, schools, retirement homes...

This action for public reading, now inscribed in the "**plan départemental de la lecture**" (departmental plan for reading) constitutes an essential element in the revitalization of rural areas. It also helps to reduce the unequal geographical access to culture.

* Except the Saint-Riquier departmental annex library and the librarians of the

● Un plan départemental de développement de la lecture

La **bibliothèque départementale de la Somme** est un service du Conseil général. Elle participe activement à la politique de décentralisation culturelle par la diffusion de livres et de documents sonores dans tout le département.

La **bibliothèque départementale de la Somme** n'est pas une bibliothèque comme les autres : elle n'est pas ouverte au public*. Ses bibliobus et son musibus sillonnent les routes du département et alimentent aujourd'hui des dépôts dans près de 600 communes de moins de 10 000 habitants.

Les livres et les disques arrivent ainsi et sont renouvelés régulièrement dans les bibliothèques des communes, des écoles et des collèges, des maisons de retraite...

Cette action en faveur de la lecture publique, désormais inscrite dans le **plan départemental de la lecture**, constitue un élément déterminant de la revitalisation de l'espace rural. Elle contribue à réduire les inégalités géographiques d'accès à la culture.

* Sauf la bibliothèque départementale annexe de



Pour tout renseignement

AMIENS

Bibliothèque départementale
10, chemin du Thil
80000 AMIENS
Tél. 03 22 89 66 11
Fax. 03 22 89 07 68

SAINT RIQUIER

Bibliothèque départementale
annexe de St Riquier - Place de l'église
80135 SAINT RIQUIER
Tél. 03 22 28 91 62
Fax. 03 22 28 84 15

Ouverture au public et aux dépositaires :
Mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

ACCÈS MINITEL 03 22 95 50 36

COMMUNAUTÉ EUROPEENNE

Fonds européen
de développement régional
INTERREG II Rives-Manche



direction du
développement culturel

Bibliothèque départementale
10, chemin du Thil - 80000 AMIENS
Tél. 03 22 89 66 11 - Fax. 03 22 89 07 68

**La bibliothèque
départementale
de la Somme**



The team and its tools

- 22 persons, including 9 librarians.
- 2 buildings : the Central location in Amiens and an annex in Saint-Riquier.
- 5 mobile libraries, and a van.
- Computerized management
- An annual purchase budget of 1,5 million francs for books and audio documents.

Collections for lending

- 500.000 books.
- 20.000 cds and cassettes.
- 900 posters.
- 8 series of documentary panels.

Annual purchases

- 30.000 books.
- 2 000 cds.
- series of documentary panels.

Une équipe et des outils

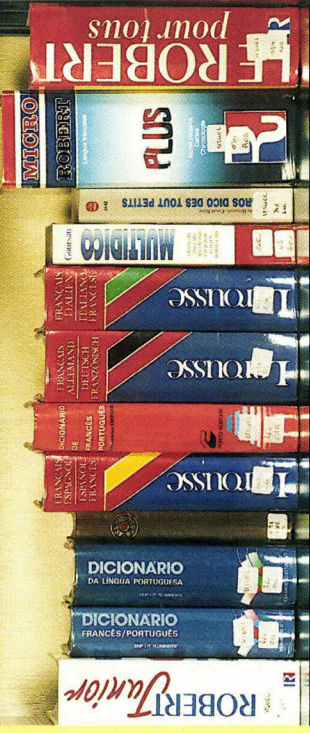
- 22 collaborateurs dont 9 bibliothécaires.
- 2 bâtiments : un central à Amiens et une annexe à St Riquier.
- 4 bibliobus, 1 musibus et une camionnette de liaison.
- Une gestion informatisée.
- Un budget d'acquisition de livres et de documents sonores de 1,5 million de francs par an.

Des collections pour le prêt

- 500 000 livres.
- 20 000 disques compacts (CD) et cassettes.
- 900 affiches.
- 18 expositions.

Des achats annuels

- 30 000 livres.
- 2 000 disques compacts et cassettes.
- Des expositions.



Lending

- Books, cds, cassettes, posters and series of documentary panels.
- In your village (at the library, the post-office, the senior center, the youth center, the schools...).
- Free.
- Renewal every three months.

Advice

- For library creation, arrangement and functioning.
- For their financing and management.

Prêt

- Des livres, des disques compacts, des cassettes, des affiches et expositions.
- Dans votre commune (bibliothèque, bureau de poste, maison de personnes âgées, maison de jeunes, écoles, etc...)
- Gratuitement.
- Renouvellement tous les trois mois.

Conseil

- Pour la création, l'aménagement et le fonctionnement des bibliothèques.
- Pour leur financement et leur gestion.

Training

- Development of courses for volunteer and professional librarians in the departmental network.
- Initiation and continual training
- Participation in the instruction for the Association of French Librarians National Diploma



Cultural activities

- Creation of series of documentary panels that can be borrowed.
- Support to local cultural activities linked to books and reading.

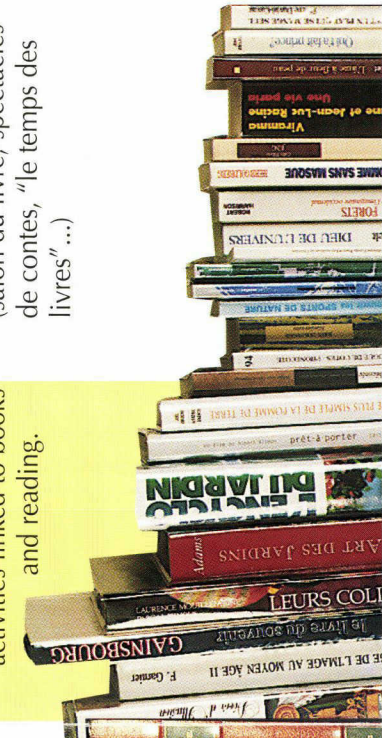
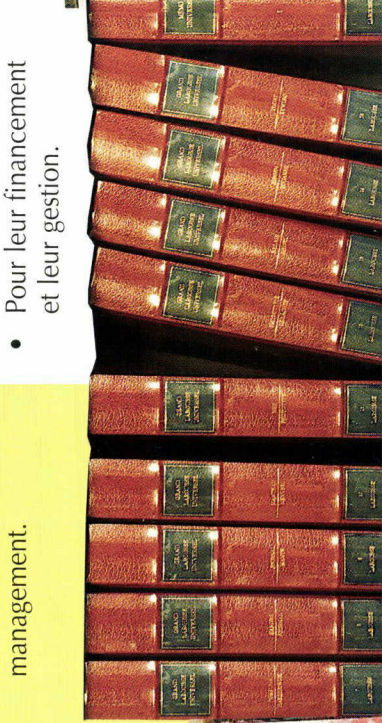
Formation

- Organisation de stages pour les bibliothécaires bénévoles et professionnels du réseau départemental.
- Initiation et formation continue.
- Participation à l'enseignement pour le diplôme national de l'Association des Bibliothécaires Français.

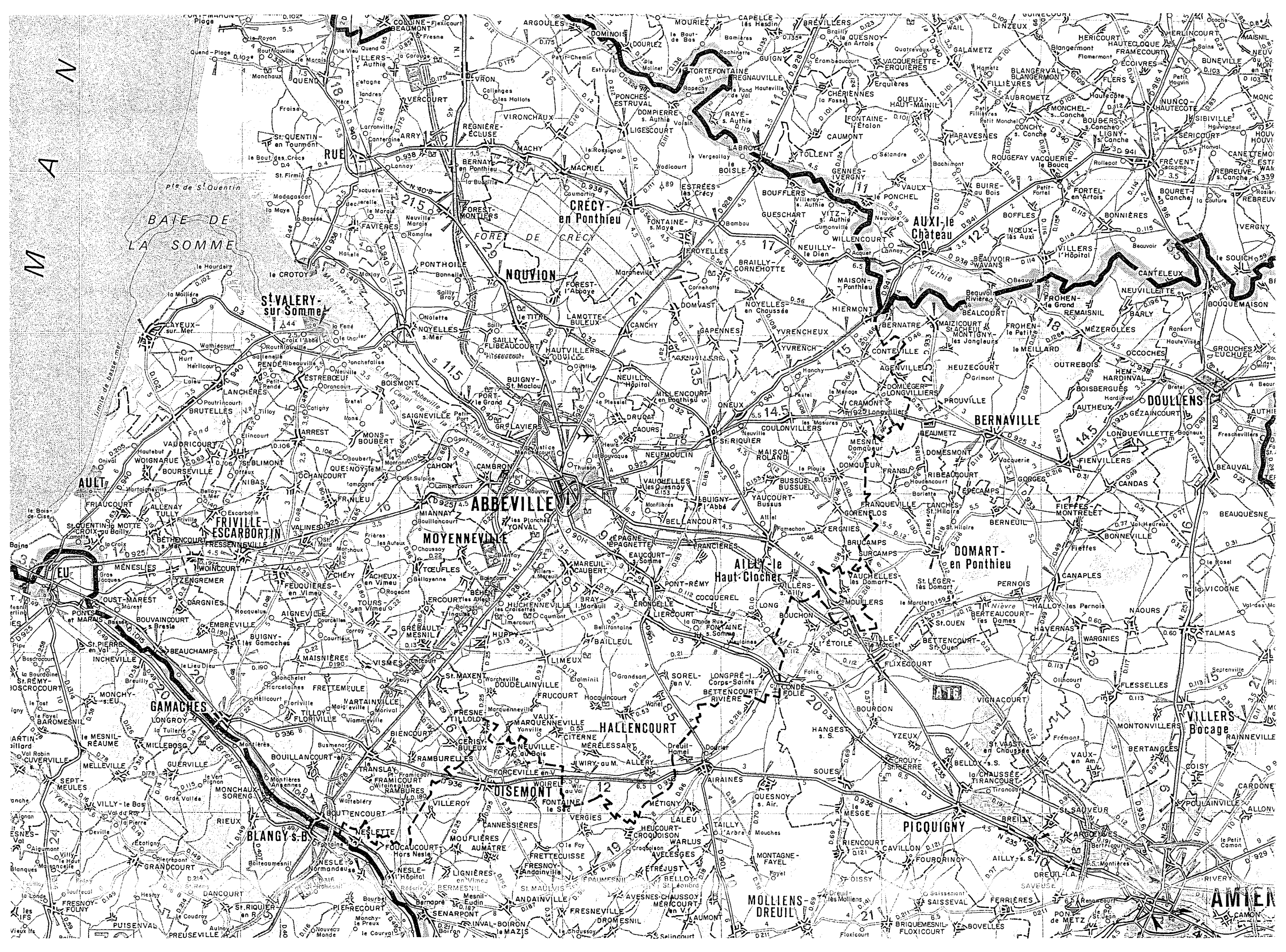


Animation

- Création d'expositions qui peuvent être empruntées.
- Soutien aux activités d'animation livre et lecture (salon du livre, spectacles de contes, "le temps des livres" ...)



Annexe n°5 : Carte du département



N
A
M

BAIE DE LA SOMME

CRÉCY en Ponthieu

AUXI-le Château

ST VALERY sur Somme

NOUVION

BERNAVILLE

ABBEVILLE

DOULLENS

ALLIÉ-le Haut-Clocher

DOMART-en Ponthieu

GAMACHES

HALLENCOURT

VILLERS Bocage

BLANGY s.B.

MOISEMONT

PICQUIGNY

MOLLIENS DREUIL

AMIENS

Annexe n°6 : Recette ou comment apprécier un documentaire

Recette

ou

Comment apprécier un documentaire

1. Ingrédients de base

- le thème
 - très demandé par les lecteurs, correspondant à un centre d'intérêt des lecteurs
 - original, traité selon une approche originale
- le contenu : attention à la véracité de l'information fournie
 - connaissance personnel du sujet
 - niveau du vocabulaire utilisé par rapport au public visé
 - sérieux de la maison d'édition, éditeur spécialisé
 - date d'édition
 - qualité de la traduction s'il s'agit d'un ouvrage d'origine étrangère
- l'auteur :
 - notes sur l'auteur : ses domaines de connaissances, sa notoriété, ses autres écrits

2. Suggestions de présentation

- le texte :
 - outils de recherche, sommaire ou table des matières (titres significatifs des chapitres), index, lexique ou glossaire, bibliographie (possibilité d'élargir le sujet), discographie, filmographie, table des illustrations.
 - mise en forme du texte, typographie, niveaux de lecture différents.
- les illustrations :
 - les différents types d'illustrations utilisés : photographie, dessin, carte, croquis, schéma
 - leur utilité : intérêt esthétique ou aide à la compréhension
 - le rapport texte/image
- présentation matérielle
 - le format, le nombre de pages et les différents supports.

3. Conseils pratiques :

- bien mélanger le tout en proportion équilibrée
- ne pas laisser les documentaires refroidir sur vos étagères !

A consommer avec modération !

<http://www.adbdp.asso.fr/association/je1999/rouxin-annexe.htm>



Annexe n°7 : Grille d'évaluation d'un documentaire

TITRE :
THEME :

GRILLE D'ANALYSE DES
DOCUMENTAIRES

librairie :

bibliothèque :

p.1 et 4 : présentation et conclusions
p.2 et 3 : analyse

(Cochez en couleur SVT)

■ Auteur (s) :

Editeur :

Année d'édition :

Collection :

Prix :

■ Résumé descriptif du contenu : (en 2 ou 3 lignes, exprimer le sujet sans laisser part à l'appréciation)

.....
.....
.....

■ L'ouvrage est-il d'un type particulier ?

NON

atlas

chronologie

encyclopédie

manuel

répertoire

biographie

dictionnaire

guide

méthode

AUTRE :

CONCLUSIONS

■ LES QUALITES PRINCIPALES DE L'OUVRAGE (il s'agit de synthétiser les points d'analyse) :

L'ouvrage permet-il... ?

- l'accès à l'information (recherche ponctuelle)

oui

non

- l'éveil à la curiosité, au questionnement

oui

non

- l'acquisition d'un savoir

oui

non

- le développement d'un esprit critique (acquisition d'un raisonnement, regard sur l'évolution de la science, ...)

oui

non

.....
.....

Est-il intéressant de placer cet ouvrage dans l'une de ces catégories ... ?

ouvrage structurant, qui organise et explique un savoir

ouvrage qui crée une lecture de survol ou un grappillage

AUTRE :

.....
.....

Voyez-vous la nécessité de déterminer cet ouvrage par des précisions concernant un niveau de contenu ou un niveau d'âge ?

.....
.....
.....

Est-ce un documentaire pour petits ? oui

non

(suite p.4)

■ LES AIDES DE LECTURE

- y-a-t-il soit un sommaire soit une table des matières ?
oui non
- y-a-t-il un index ?
oui non
- y-a-t-il soit un glossaire soit un lexique ?
oui non
- existe-t-il un système de titres et sous-titres ?
oui non
- des mots sont-ils mis en valeur ?
oui non
- la typographie est-elle ... ?
très lisible passable

Est-ce que les aides de lecture fonctionnent bien ?

■ LA LANGUE (qualités de la langue utilisée - syntaxe, vocabulaire, orthographe)

- est-elle ... ?
riche, explicite et juste pauvre, peu explicite
- la syntaxe et le vocabulaire sont-ils ... ?
adaptés inadaptés

■ LE MODE DE PRESENTATION

Y a-t-il ... ? simple transcription d'un savoir (à la façon d'un exposé)

ou présentation sous la forme de :

- BD
- dialogue
- démonstration par l'image
- fiction (coll. " un enfant dans l'histoire ", par ex.)
- humour
- reportage (cf les B.T.)
- questions - réponses
- témoignage
- autre :

Sa valeur : ce mode de présentation est-il pertinent ?

- oui non

■ L'ICONOGRAPHIE :

- de quelle nature est-elle ?
 cartes graphiques
 coupes photos
 dessins schémas
- son importance est-elle ... ?
équilibrée surabondante
insuffisante
- l'iconographie est-elle d'une lisibilité ... ?
bonne mauvaise

Sa valeur : le choix iconographique est-il pertinent ?

- oui non

Vous paraît-il utile de formuler une opinion sur l'aspect esthétique de l'ouvrage ?

■ LE RAPPORT ENTRE LE TEXTE ET L'ICONOGRAPHIE

- ils sont complémentaires (leur association permet des va-et-vient aisés, constructeurs de sens)
- ils sont redondants, l'un par rapport à l'autre
- leur association est mauvaise (elle nuit à la compréhension)

En conclusion, l'association du texte et de l'iconographie est-elle efficace pour la construction du sens, pour la compréhension ?

- oui non

■ **EXACTITUDE** par rapport à l'état des connaissances dans ce domaine

- avez-vous détecté des erreurs ?
non oui
- avez-vous des doutes sur la justesse et/ou l'actualité des connaissances présentées ?
non oui
- un avis de spécialiste vous semble-t-il utile ici ?
 oui
 non

■ **QUALITES PAR RAPPORT A L'ACQUISITION ET A LA CONSTRUCTION DU SAVOIR :**

Les explications sont-elles claires ?

oui non

- il y a un vocabulaire riche, systématiquement défini dans le texte ou par un glossaire
- il y a un emploi surabondant de termes spécialisés, non explicités

Si les explications passent par des analogies ou des métaphores, celles-ci :

- sont-elles valables ?
oui non

- aident-elles à la conceptualisation ?
oui non

- Les explications sont-elles suffisantes ?
oui non

- Les explications sont-elles organisées pour permettre au lecteur de progresser dans sa compréhension ?
oui non

Les facultés de questionnement et de curiosité du jeune lecteur peuvent-elles s'exercer ?

- L'ouvrage propose-t-il ... ?
- des situations qui induisent des questions
 - des observations
 - des expériences
 - autre

■ **QUALITES PAR RAPPORT A UNE REFLEXION SUR LE SAVOIR**

Est-ce que le sujet est situé dans son contexte (où ? quand ? pourquoi ?)

oui non

Y a-t-il mise en évidence de l'aspect évolutif du savoir ? (montre-t-on les doutes, erreurs, conflits, dans l'histoire de la science concernée, découvre-t-on le caractère hypothétique de certaines théories actuelles ?)

oui non

Ouverture critique :

- les enjeux culturels, sociaux, éthiques, économiques, politiques sont-ils exposés ?
oui non
- l'auteur propose-t-il son opinion ou son interprétation ?
oui non
- y a-t-il un parti-pris " caché " de l'auteur ?
oui non

■ **ADAPTATION DE L'OUVRAGE D'ORIGINE ETRANGERE, s'il est d'origine étrangère :**

- la qualité du texte français est-elle ?

bonne mauvaise

- l'environnement culturel, social, économique présenté et l'environnement du public français sont-ils cohérents ?

oui non

(suite de la p. 1)

■ LA PLACE DE L'OUVRAGE :

développe-t-il un sujet - ou un aspect d'un sujet - non traité jusqu'alors dans le fonds ?

oui

non

par rapport au fonds, cet ouvrage est-il ?

complémentaire

fondamental

du " déjà vu "

à déconseiller

autres titres du fonds amenés en comparaison avec cet ouvrage :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

■ VOTRE SYNTHÈSE DE L'OUVRAGE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

■ Mots-clés :

.....
.....
.....

Propositions d'indexation :

.....

Achat : oui

non

Sélection : oui

non

douteux

Office de (date) :

Annexe n°8 : Deux exemples de grilles d'analyse d'un cédérom

GRILLE D'ANALYSE DE CEDEROM

Cette grille d'évaluation tente de vous aider à analyser un cédérom et d'en voir les tenants et aboutissants pédagogiques. Elle est conçue comme devant évoluer : vos remarques et propositions sont donc bienvenues.

DESCRIPTION GLOBALE		
Titre du cédérom :		Prix d'achat :
Auteur(s) :		
Editeur :	Distributeur :	Année d'édition :
Type de produit, nature :	documentaire didacticiel évaluation découverte lecture plaisir	création jeu dictionnaire encyclopédie autre

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
PC / Mac :	Facilité d'installation :
Configuration minimale :	mémoire vive : vitesse lecteur CD : carte sonore nécessaire : processeur : carte vidéo :

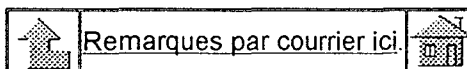
MEDIAS UTILISES			
Canal		Commentaires sur leur place relative,	leur qualité...
Message linguistique	Texte :	Le texte est facilement ...	lisible exploitable récupérable (TdT) imprimable
Message iconique	Images fixes graphismes : photos : schémas : Images mouvantes : vidéos animations	<ul style="list-style-type: none"> • apporte une contribution significative au produit • chaque objet est clairement décrit et identifié • chacun élément sert un but précis. 	
		Exportation des données : possibilité, utilité pour texte et images.	Impression : possibilité, intérêt.
Message sonore	sons, bruits musique paroles, chansons		
Tout a une fonction et rien n'est seulement décoratif.			
Interaction, complémentarité ou redondance des canaux d'informations.			
Le design est attrayant, motivant.			

Hypertexte	Hypermédia
-------------------	-------------------

NAVIGATION	
Type de navigation :	
linéaire livre électronique arborescente modèle hypertextuel (boutons et liens)	usage de requêtes, recherche critériée index table des matières axe chronologique
Facilité pour se repérer dans le produit :	En abordant le produit on a une vue d'ensemble des options offertes. On peut toujours dire où on est : chemin balisé.
Facilité d'utilisation :	
On peut se déplacer d'une page à une autre, d'un lien à un autre, d'un item à un autre, facilement, sans s'égarer.	Des liens permettent d'avancer ou de reculer, si nécessaire. Possibilité d'historique. Possibilité de baliser un chemin pour les élèves.
Les liens sont utiles et appropriés; ils sont en nombre suffisant.	Les liens sont regroupés, ordonnés logiquement.

CONTENUS	
Contenus, thèmes :	
Informations : Les origines, sources des informations sont clairement identifiées.	validité et qualité mise à jour récente diversité et possibilité de confrontations richesse et densité adaptée accessibilité

NIVEAU ET CONDITIONS D'UTILISATION PEDAGOGIQUE	
Public ciblé :	enfant / adolescent / adulte débutant / confirmé
Discipline(s) : Transversal	niveau scolaire spécifique
CAPACITES A METTRE EN ŒUVRE : créer / produire s'évaluer expérimenter / simuler	se documenter / s'informer s'entraîner
Mode d'utilisation pédagogique possible :	autonomie groupe restreint demi-groupe classe entière (démonstration du professeur)
Quelles situations d'exploitation imaginez-vous?	Quels apports pour vos élèves ?
Nécessite-t-il des documents d'accompagnement : fiche-guide, guide à la prise de notes, questionnaire...	
Mode d'évaluation, de suivi des élèves.	



Grille d'analyse de documents multimédia (CD-Rom)

© Philippe CHARLIER (1995)

Remarque importante

Cette grille se veut opérationnelle, mais non normative. En d'autres termes, le but de cette grille n'est pas d'établir la qualité ou l'efficacité pédagogique d'un CD-Rom, mais d'aider à le décrire dans ses principales composantes et possibilités d'exploitation.

La grille d'analyse ci-dessous se décompose en quatre grandes dimensions ou niveaux d'analyse. Ces niveaux portent respectivement sur le contenu du document, sur ses modalités d'utilisation, sur les relations pragmatiques (ou interactions) qui s'y jouent et sur les démarches psycho-cognitives qui y sont sollicitées.

À l'intérieur de chacun de ces niveaux, différentes questions (en rouge) sont proposées à l'analyse (regroupées le plus souvent par catégories), ainsi que, pour chacune de ces questions, l'un ou l'autre *indicateur* de réponse possible (en *bleu*) (la liste de ces indicateurs n'étant pas exhaustive).

Cette structuration en quatre niveaux ne prétend pas couvrir toutes les dimensions possibles qui peuvent caractériser les documents hypermédiés, mais elle permet de différencier les produits existants et d'en dégager des dimensions essentielles.

1. Sur le contenu

"Quoi ?" (De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce qui est présenté et montré au lecteur à l'écran ?)

Il s'agit à ce niveau de questions générales, portant sur la définition et la description du contenu du document, tel qu'il apparaît à l'écran.

- Quel est le concept ? (S'agit-il d'une base de données / d'une encyclopédie - d'un logiciel éducatif - d'un jeu (d'aventure) - d'un logiciel de simulation - d'un guide ?...)

-> le titre et le sous-titre du document

- Que peut-on découvrir à l'écran, au plan du contenu ?

- Quels sont les grands modules / volets / parties du document ?

- Quels sont les grands concepts proposés ?

-> l'organisation du document en domaines, son découpage en unités

- Que voit-on quand on "ouvre" le document ?

- Quel est le mode de présentation du contenu ? (Y a-t-il prédominance d'éléments textuels ou d'éléments iconiques et assimilés (image, son...)) ?

-> les premiers écrans (de quel "style" sont-ils ?)

-> quelques écrans caractéristiques (quelle description peut-on en faire ?)

2. Sur les modalités d'utilisation

"Comment ?" (Comment ça marche ? Quelles sont les possibilités d'utilisation ou d'exploitation du document ?)

Il s'agit à ce niveau de questions à caractère technique et notamment de celles qui concernent l'interactivité fonctionnelle et informatique du document (plan de la relation homme - machine).

- Quels sont les principaux choix ou possibilités proposés ?
-> *les différents / principaux parcours ou possibilités proposés au départ à l'utilisateur*
- Comment "naviguer", progresser, se déplacer, effectuer son parcours dans le document ?
- Comment opérer les décisions de parcours ? (en mode analogique ou digital ?)
-> *en mode analogique : utilisation de la souris (clic ou double-clic) : boutons, menus, palettes d'outils... -> en mode digital : utilisation du clavier, zones d'introduction de textes*
- Existe-t-il un (ou des) système(s) d'aide à la navigation, à la recherche d'information ou à la décision ?
- Y a-t-il possibilité de visualiser la position occupée dans son parcours au sein du document ?
- Y a-t-il possibilité de revenir en arrière dans son parcours ?
-> *la présence ou non d'une fonction d'aide*
-> *la présence ou non d'un index ou répertoire de mots-clés...*
-> *la présence ou non d'une fonction ou bouton de type "back"*
-> *la présence ou non d'une fonction "historique"*
- Y a-t-il possibilité de définir et de choisir entre différents niveaux ou modes d'utilisation du document ?
-> *l'existence de différents modes d'exploitation (de débutant à avancé) avec possibilités de choix du niveau*
- Y a-t-il possibilité de manipuler, ou de transformer l'information ou les objets à l'écran ? (ou n'est-il possible "que" de les visualiser ?)
- Y a-t-il possibilité de rapprocher, juxtaposer, comparer, confronter l'information ?
- Y a-t-il possibilité d'extraire et d'exploiter l'information "pour son propre compte" ?
-> *la présence ou non d'une fonction permettant de faire varier les points de vue sur les objets ou les informations présentés à l'écran ?*
-> *la présence ou non d'une fonction d'impression*
-> *la présence ou non d'une fonction d'extraction et de récupération de données sous fichier de traitement de texte*
p. ex.

3. Sur les relations pragmatiques (ou les interactions)

"Dans quelle situation d'interaction l'utilisateur est-il placé ?"

Il s'agit à ce niveau de questions non plus à caractère technique, mais qui concernent l'interaction, c'est-à-dire la relation mise en œuvre et médiatisée par le document (plan de la relation personne - personne, par l'intermédiaire de la machine).

- Dans quel environnement l'utilisateur est-il plongé ?
- Dans quel rôle, dans quelle "peau" est-il placé ?
-> *les écrans d'ouverture et le "modèle" auquel ils se réfèrent (l'univers du cinéma ou de la télévision p. ex.)*
-> *le type d'ambiance créée (décontractée, sérieuse, dramatique, ludique...)*
- À qui, à quel type d'interlocuteurs l'utilisateur est-il amené à s'adresser au travers du document ?
- Quel rôle, quel statut semblent s'attribuer ces différents interlocuteurs ?
-> *les premiers messages "adressés" à l'utilisateur - leur ton (dramatique, engagé, humoristique, directif...)*
-> *le type de voix qui parle (p. ex. féminine et suave, ou au contraire très masculine...)*
-> *le type de personnage apparaissant à l'écran*

-> la trace, la présence visible ou non de ces "interlocuteurs" à l'écran (apparaissent-ils à l'écran, ou ne sont-ils présents que par une voix off?)

- Quel type de relation l'utilisateur noue-t-il avec ces différents interlocuteurs ? (collaboration, compétition, complicité, agressivité, soumission... ?)

-> le caractère ± libre/ouvert ou contraignant/linéaire du parcours

-> l'inclusion éventuelle d'une dimension ludique (divertissement, jeu, quiz...) dans le document

-> les indicateurs de personnes dans les textes parlés (tutoiement - vouvoiement p. ex.)

-> les formes verbales (prédominance du déclaratif, de l'interrogatif, ou de l'impératif...)

-> la présence éventuelle de paradoxes pragmatiques (ex. : un message "tu peux aller où tu veux" dans un logiciel aux possibilités de navigation réduites).

- À travers ces différentes relations, quel type de relation l'utilisateur noue-t-il avec le concepteur, absent mais néanmoins présent par l'intermédiaire du document ?

-> la référence (claire, apparente ou non) de l'identité des auteurs du document et de leurs sources

-> la référence (claire ou non) de la position théorique ou idéologique de l'auteur dans le document

4. Sur les démarches psycho-cognitives

"Pour quoi faire ?"

Il s'agit à ce niveau des questions qui concernent l'activité psycho-cognitive de l'utilisateur proprement dite.

- Quel est l'intérêt de ce document ? (Il permet de faire quoi ?)

- Quel est le type d'activité ou de tâche proposée ?

- S'agit-il d'un type d'activité plutôt fermée ou ouverte ? (voir note * infra)

-> l'objectif : plutôt intellectuel ou cognitif (du type "s'instruire" - contenu scientifique, encyclopédique), culturel (du type "contempler une œuvre" - contenu artistique, esthétique) ou ludique / émotionnel / affectif (du type "vivre une aventure" - contenu fictionnel) ?

- De quel type est le résultat objectivable de l'utilisation du document (tel qu'on peut l'observer à l'écran) ? S'agit-il d'une "addition" d'informations préexistantes (donc d'une "simple" consultation) ou s'agit-il de la construction d'un document propre et relativement original (significativement différent de ce qui est montré au départ à l'écran) ?

- Quelles sont les démarches et capacités mentales sollicitées par le document ? (observation, vision dans l'espace, comparaison, mémoire, analyse, anticipation...)

- Les capacités sollicitées sont-elles à dominante "digitale" (maîtrise d'opérations analytiques, logiques...) ou à dominante "analogique" (saisie globale d'un phénomène, association libre d'idées...)?

- Ce document est-il orienté plutôt vers l'acquisition de connaissances (déclaratives) ou vers le développement de compétences opératoires (procédurales) ?

- Y a-t-il des capacités ou des connaissances prérequisées par l'utilisation du document ?

Note * : On parlera d'activité "fermée" dans le cas où le résultat d'une activité reste toujours identique, quel que soit le moment où cette activité intervient ou la répétition de cette activité dans le temps (ex. faire une addition, ou effectuer une recherche d'informations dans une base de données). Par opposition, on parlera d'activité "ouverte" dans le cas où le résultat d'une activité diffère selon les moments où elle est effectuée et la répétition de cette activité dans le temps (ex. écrire une composition, simuler un atterrissage avec un simulateur de vol, faire un jeu de rôle...).

Vos réactions et commentaires sont bienvenus : charlier@reco.ucl.ac.be

Philippe Charlier - 04/01/1997



Annexe n°9 : Grille d'évaluation d'un site web



les services aux bibliothèques de Savoie et de Haute-Savoie

www.savoie-biblio.com

La bibliothèque virtuelle

Savoie-Biblio > La bibliothèque virtuelle > Grille d'évaluation

Cette grille est utilisée par les bibliothécaires de la **BDP de la Savoie** pour sélectionner les sites à retenir pour la bibliothèque virtuelle.

Grille d'évaluation d'un site web

1. Identification

Nom du site :

URL :

Indice Dewey :

Sujet / description sommaire :

2. Accessibilité

le site est en français

l'accès au site libre

le site est conçu pour tous navigateurs (sinon, préciser)

le site est conçu pour toutes les résolutions (sinon, préciser)

le site ne nécessite pas de plug-in (sinon, préciser)

3. Contenu

le site s'adresse à tous les publics (sinon, préciser)

la dernière date de mise à jour est indiquée (la relever)

il n'y a presque pas d'erreur 404 (page non trouvée)

les parties en construction ne sont pas plus nombreuses que les parties utilisables

l'éditeur du site est facilement identifiable

on peut écrire facilement au webmestre

le site contient du texte pertinent

le site contient des illustrations (image fixe, image animée, son) pertinentes

le site contient des actualités pertinentes

le site contient des listes de liens pertinents

4. Navigation

à chaque instant, on repère facilement où on se trouve au sein du site

à chaque instant, on peut revenir facilement à la page d'accueil

il y a un plan du site

il y a un index alphabétique

il y a un moteur de recherche indexant le contenu du site

les pages se chargent rapidement (attention à l'heure où on effectue le test !)

5. Impression plus subjectives

l'information semble exacte

- l'information semble facile à comprendre
- la pérennité du site semble assurée
- le site est esthétique
- le site est lisible

Décision

- site retenu, car de très bonne qualité
- site retenu, car d'assez bonne qualité et sur un sujet peu traité sur le web
- site en construction, à revoir ultérieurement (préciser quand) :
- site non retenu

 Dernière mise à jour le 30 juin 2000